

LE DEVOIR



Vol. LXXXVI - No 152

MONTRÉAL, SAMEDI LE 1^{ER} ET DIMANCHE 2 JUILLET 1995 3 CAHIERS - 1.75 \$ - TPS + TVQ

FORMES

Objets inanimés, avez-vous du cœur?

PAGE C 10



LES ACTUALITÉS

Un avenir radieux pour Montréal si c'est NON

PAGE A 4



LES SPORTS

Début du Tour de France

PAGE B 10



LES ARTS

Le compositeur chéri du Cirque du Soleil au FIJM

PAGE C 1

PERSPECTIVES

Le réflexe régulateur de l'État péquiste

Souvent, on retient d'un gouvernement d'avantage les bourdes ou les déclarations fâcheuses de ministres, l'ampleur des manifestations ou la réaction des lobbies que l'orientation de fond qu'il cherche à imposer. Il est vrai qu'à cette époque où ils sont tous obsédés par la réduction de la dette publique et de leurs dépenses, les gouvernements ont du mal à se tailler une personnalité propre.

C'est ainsi qu'après neuf mois de règne, la personnalité du régime péquiste, le genre d'État qu'il propose, n'apparaît pas de façon tranchée, sinon pour ce qui est d'au moins une caractéristique qui semble se dégager: l'État péquiste est plus régulateur que ne l'était celui dirigé par les libéraux. C'est un État qui impose plus spontanément des contrôles et qui hésite moins à se heurter aux établissements pour y parvenir. Il s'agit d'un État qui paraît plus sûr de détenir la vérité et plus prompt à forcer les consensus plutôt que d'attendre qu'ils ne se forment d'eux-mêmes dans la société.



Michel Venne

La loi 46, qui réorganise la construction résidentielle et les mesures de contrôle qui en découlent sur les chantiers, est un exemple patent. Le gouvernement redonne aux ouvriers de ce secteur le régime syndical dont ils jouissaient. Mais pour veiller au respect de ce cadre, il doit mettre en place des mesures de contrôle qui frisent l'extravagance. Certes, il y a la bonne intention de contrer le travail au noir et l'évasion fiscale qui en découle. Mais désormais, chaque Québécois — y compris le plus honnête — qui veut se construire une maison sera fiché à Québec.

La loi 90 impose aux entreprises de consacrer 1% de leur masse salariale à la formation de la main-d'œuvre. La loi 60 rend automatique la perception des pensions alimentaires. Une loi accroît les pouvoirs de la police pour contester la contrebande d'alcool. La loi 40 crée une liste électorale informatisée qui resserre considérablement le contrôle sur l'inscription aux listes électorales. La loi 83 donne au ministre le pouvoir de fermer des hôpitaux. Les grands chantiers industriels seront désormais assujettis à l'évaluation des impacts environnementaux.

Le réflexe régulateur est sans doute le pendant d'un État qui se donne comme priorité de «retrouver le goût de bouger» comme le dit M. Parizeau.

Mais outre cette caractéristique, l'autre façon de gouverner reste à démontrer. Ni le budget ni le livre des crédits du gouvernement ne sont d'un grand secours à cet égard, sinon pour révéler quelques accents mis sur la responsabilité des gestionnaires qui ont désormais des budgets fermés, sur la priorité à la formation de la main-d'œuvre et sur un sursaut d'intérêt pour l'infrastructure. On y trouve surtout des mesures comptables afin de réduire les dépenses, améliorer la productivité des fonctionnaires, cesser d'emprunter pour les dépenses courantes. Ici, on fait dans la nuance. Ce n'est ni du Ralph Klein, ni du Bob Rae.

Cependant, aux yeux des neuf syndicats de la fonction publique, l'autre façon de gouverner, c'est pareil: réduction d'effectifs, sous-traitance, création d'agences. La loi 102 reste suspendue sur leur tête comme une épée de Damoclès. L'État péquiste, comme les autres, est aux prises avec la mise en œuvre de ce qu'Osborne et Gaebler appellent, dans leur succès de librairie américain *Reinventing Government*, le nouveau paradigme, cette nouvelle façon de rendre les services publics, située quelque part entre le libre marché et la lourde bureaucratie.

On décèle dans le discours péquiste et dans certains projets une compassion envers des groupes plus démunis, y compris les femmes — rappelons-nous la marche «Du pain et des roses» — et les jeunes. A contrario, le gouvernement ne dédaigne pas de se coler aux établissements: aux médecins, aux patrons, aux avocats, aux recteurs d'université, parfois aux centrales syndicales, avec lesquelles, cependant, en retour, l'État péquiste et souverainiste se montre plus compréhensif. De même, le gouvernement Parizeau s'ouvre de façon volontaire aux organismes communautaires et aux milieux culturels.

Mais parfois la compassion se heurte aux intérêts ou se trouve contredite par certains projets de réforme, notamment dans le secteur de la justice. En outre, de grands pans de l'État péquiste sont en chantier et font ou feront l'objet d'une kyrielle de consultations: sur la décentralisation, sur l'éducation, sur l'énergie, sur l'aide sociale, sur la gestion des déchets, sur la fiscalité. Ce n'est qu'après l'aboutissement de ces réflexions et leur traduction dans la réalité que l'on saura ce que l'État péquiste recèle.

Rien ne va plus au Casino

La maison de jeu montréalaise demeurera fermée tout le week-end: les pertes sont de plus de 500 000 \$ par jour

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Le Casino de Montréal demeurera fermé pour le long de la fête du Canada et peut-être encore plus longtemps, à en juger du climat d'intransigeance mutuel qui règne entre la direction et ses 1300 employés syndiqués, affiliés à la CSN.

Chaque jour qui passe, ce conflit qui porte sur la négociation de la première convention collective occasionne

au temple du hasard des pertes de revenus de 500 000 à 1 million \$.

Les employés de la restauration, de la sécurité et de l'unité générale se réunissent hier soir et aujourd'hui en assemblée générale. Ils sont appelés à voter sur un mandat de grève générale et illimitée.

C'est un boycottage vestimentaire qui aura finalement conduit à l'affrontement. La direction du Casino a décidé jeudi de ne plus tolérer les moyens de pression utilisés par les employés qui, depuis mercredi, refusaient de por-

ter la cravate ou le nœud papillon dans l'exercice de leurs fonctions.

Les superviseurs de l'établissement de jeu avaient rencontré les employés pour leur dire que s'ils ne portaient pas un uniforme «complet», ils devraient retourner à la maison. Les employés ont alors quitté le Casino dans le désordre pour aller manifester à l'extérieur.

Pour Alain Brouillard, conseiller syndical de la CSN af-

VOIR PAGE A 8: CASINO

Les dromadaires du déménagement

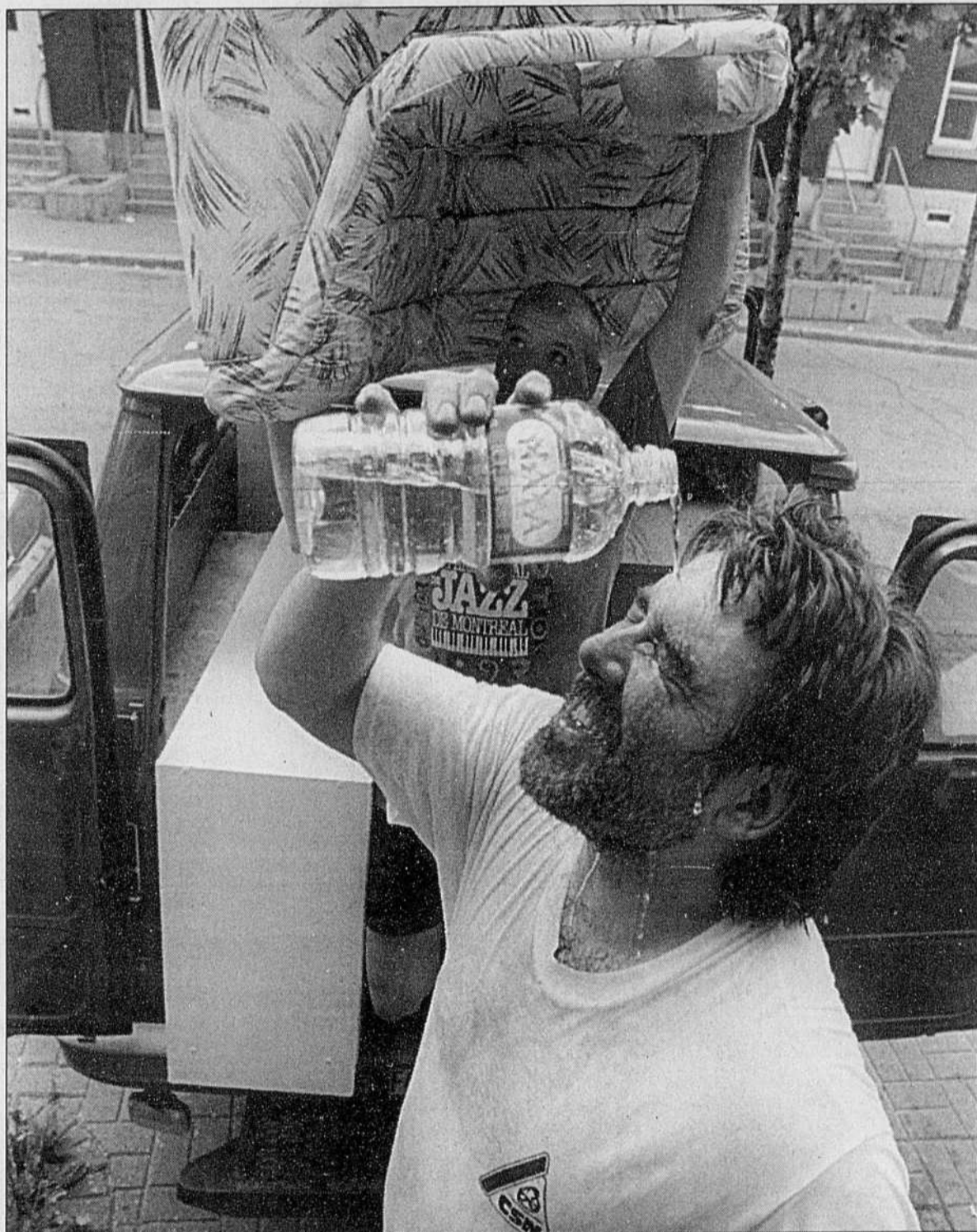


PHOTO JACQUES NADEAU

DENIS BERGERON profite d'une pluie déclenchée humainement pour se rafraîchir pendant que son collègue, Lucien Gaudet, s'abrite des rayons du soleil. Les deux déménageurs amateurs ont terminé leur déménagement avant la petite douche, naturelle cette fois-ci, survenue en fin d'après-midi. Nos informations en page A 3.

Tableau de chasse

Au chapitre des vols d'œuvres et d'objets d'art, le Canada est l'un des pays les plus pillés au monde

Le Canada n'est pas un coffre-fort. Environ 10% de tous les vols d'œuvres et d'objets d'art signalés dans le monde l'an dernier ont été effectués ici même, *a mari usque ad mare*, selon un récent rapport d'Interpol. Notre coin du Nouveau Monde, qui fête aujourd'hui son 128^e anniversaire, arrive maintenant au quatrième rang des pays les plus pillés, derrière les États-Unis, l'Italie et la France.

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Le vol du siècle au Canada a été commis à Montréal il y a bientôt 23 ans, et il n'est toujours pas résolu. Dans la nuit du 4 septembre 1972, vers 2h, trois filous très bien renseignés escaladent le vieil édifice du Musée des beaux-arts (MBA). Ils savent que le système d'alarme de l'établis-



Toujours manquant à l'appel, le tableau *La Vierge à l'enfant*, attribué à Francisco Goya, dérobé à la basilique de Québec le 11 septembre 1990. Au Canada, neuf œuvres volées sur dix ne sont jamais retrouvées.

VOIR PAGE A 8: TABLEAU

LE MONDE

Elsine sacrifie trois ministres

PAGE A 5



Les journalistes américains débarquent



PAULE DES RIVIÈRES

L'ampleur qu'a prise le Festival international de jazz de Montréal aurait très bien pu amener l'événement à la catastrophe. Mais il n'en est rien, au contraire. Il s'agit sans doute du meilleur festival de jazz au monde, et cela parce que la musique reste la priorité. Jeff Levinson fut pendant sept ans responsable de la section jazz de la revue *Billboard*, la bible du milieu musical américain. Des festivals de jazz, il en a fréquenté beaucoup, des musiciens, il en a entendu une multitude. Mais Montréal occupe la première place dans son cœur. Et il n'est pas le seul.

Si M. Levinson est un habitué du Festival, plusieurs représentants des médias étrangers — américains surtout — en sont à leur première visite ici. En fait, le nombre de journalistes américains frise la cinquantaine,

VOIR PAGE A 8: FESTIVAL

Parizeau se rendrait en août à la conférence des provinces

Paillé et Beaudoin pour l'élargissement de l'accord interprovincial sur le commerce

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le premier ministre Jacques Parizeau pourrait participer à la conférence annuelle des premiers ministres des provinces canadiennes, du 23 au 25 août, au pays de Clyde Wells, à Saint-Jean, Terre-Neuve, car on a ajouté à l'ordre du jour la question du commerce interprovincial.

Aujourd'hui même entre en vigueur l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) qui lie les provinces et le gouvernement fédéral. Cet accord, signé le 18 juillet 1994, ouvre le commerce entre les provinces dans dix secteurs et impose une harmonisation des normes partout au Canada.

M. Parizeau ne serait pas allé à cette conférence si l'ordre du jour était resté le même. On prévoyait y débattre de politique sociale, un domaine dont Québec affirme qu'il a compétence exclusive et dont il n'est prêt à

VOIR PAGE A 8: PARIZEAU

Lundi, fête du Canada, Le Devoir n'est pas publié

INDEX	MÉTÉO
AgendaC9	Montréal
Avis publicsB9	Nuageux avec éclaircies. Max: 27
ClasséesB8	Dimanche: soleil et nuages. Max: 27
CultureC1	Québec
ÉconomieB1	Nuageux avec éclaircies. Max: 27
ÉditorialA6	Dimanche: ciel variable. Max: 27
Le mondeA5	Détails en B 9
Mots croisésB8	
Les sportsB10	

• LES ACTUALITÉS •

Portrait

Toots Thielmans ou la sérénité

Àgé d'à peine trois ans, Jean-Baptiste Thielmans apprend à jouer de l'accordéon. Soixante-dix ans plus tard, il parcourt le monde en jouant de l'harmonica, de la guitare et en sifflant, ce qui est une occupation plus inusitée qu'on ne le croit.

Ce Bruxellois tranquille est aussi le plus modeste des musiciens de jazz. Ce n'est pas lui qui vous rappellerait avec foufanterie son long parcours de *sideman*, aussi à l'aise dans le bop que dans le *mainstream*, et qui ne dédaigne pas d'accompagner les chanteurs pop ni de composer et d'exécuter des ritournelles pour la radio et la télévision.

C'est son nom que l'on retrouve d'habitude à la tête des palmarès à la rubrique «instruments divers». Personne ne joue de l'harmonica chromatique aussi bellement que ce gentleman, que cet exercice ne paraît pas plonger dans des affaires insurmontables. Il donne toujours l'impression que votre cousine pourrait, si elle le voulait, produire avec ses lèvres d'aussi belles sonorités.

Si au début des années 50 et pendant une partie des années 60 il a un rôle un peu effacé au sein du quintette de George Shearing, il se reprend quelques années plus tard dans des festivals et au milieu des tournées des musiciens du *Jazz at The Philharmonic*. Toutes ces activités ne l'empêchent pas d'être un musicien de studio fort occupé, d'enseigner et de composer. L'une de ses pièces, *Bluesette*, est devenue un standard.

Si l'harmonica est son instrument de prédilection, il n'en est pas moins un guitariste plus que convenable. L'influence de Django est souvent perceptible. On ne s'en plaint pas.

Ses disques cèdent parfois à l'attrait du commercialisme. Curieusement, on ne songerait pas à les lui reprocher. Il y a un plaisir certain à se laisser ensorceler par ce magicien qui semble surpris des trucs qu'il réussit à produire.

Fiches de route

On sort rarement ébloui d'un récital de Kenny Barron. Le pianiste est un honnête homme et connaît la littérature du jazz comme pas un. Rarement en revanche trouve-t-on dans son jeu de ces trouvailles qui émerveillent. Voilà, se dit-on, du travail bien fait, ficelé de façon impeccable. Mais mourrait-on pour ça? Au Monument National, jeudi, des standards incontournables, un calypso, un Monk peu connu. Je m'échappe pour attraper Joe Henderson à

la Place des Arts. Bien inspiré, car le concert est court, à peine plus d'une heure. Le saxophoniste est à son habitude majestueux, baignant dans la musique brésilienne comme s'il l'avait inventée. On souhaiterait plus de générosité, mais enfin le gentleman a un avion à prendre et des années d'injustice à oublier. A la guitare, Oscar Castro-Neves est un accompagnateur de haut vol. Quand il sourit, on jurerait apercevoir Jacques Languirand. Heureusement il ne rit pas, ce qui risquerait de mettre en péril une musique faite pour bercer.

Comme ambassadeur aux airs charmeurs du *Double Rainbows* de Joe Henderson, quoi de mieux que l'octo-acteur de David Murray? A la salle Ludger-Duvernay, un concert long et pourtant court, offert par des musiciens généreux, exubérants. Le free est omniprésent, mais il est en quelque sorte encadré par des arrangements à la fois savants et souples. Il y a dans ces versions beaucoup de la ferveur que l'on retrouve dans les musiques qui s'inventent ou se perfectionnent sous nos yeux. Le leader est en tous points admirable. Ses comparses, virtuoses pour la plupart, ne sont pas en reste. Citons au trombone Craig Harris, au piano Dave Burrell, furieusement inventif, Bob Bradford au cornet plus discret, Hugh Ragin à la trompette, James Spaulding à l'alto, Wilbur Morris à la contrebasse, tout ce beau monde s'agitant pour notre plus grand bonheur. Vous dirais-je que si je prise fort le classicisme, je ne déteste pas non plus des énergies de ce genre. Merveilleux!

Et puis, se rendre au Gesù où Wes Anderson, gros géant, tient son saxo comme s'il allait le tordre. Il en sort pourtant des sonorités bien douces. Pas uniquement à cause de son physique, on songe à Cannonball Adderley, dont il a la force tranquille et une propension au blues belle à entendre. Au piano, Eric Reed, dont on apprend plus tard l'indisposition dont il souffre, est remarquable, vif, intelligent. C'est ainsi qu'a commencé pour moi le 16^e Festival de jazz de Montréal où, hélas!, on commence à pratiquer dans les présentations le bilinguisme. Montréal qui perd tout peu à peu en finira par en perdre son «é».

Quelques disques:

- *East Coast West Coast* — Private Music 82120 2
- *Man Sites Harmonica* — Fantasy OJCCD 1738
- *Only Trust Your Heart* — Concord CCD 4355
- *Footprints* — Emarcy 846650 2



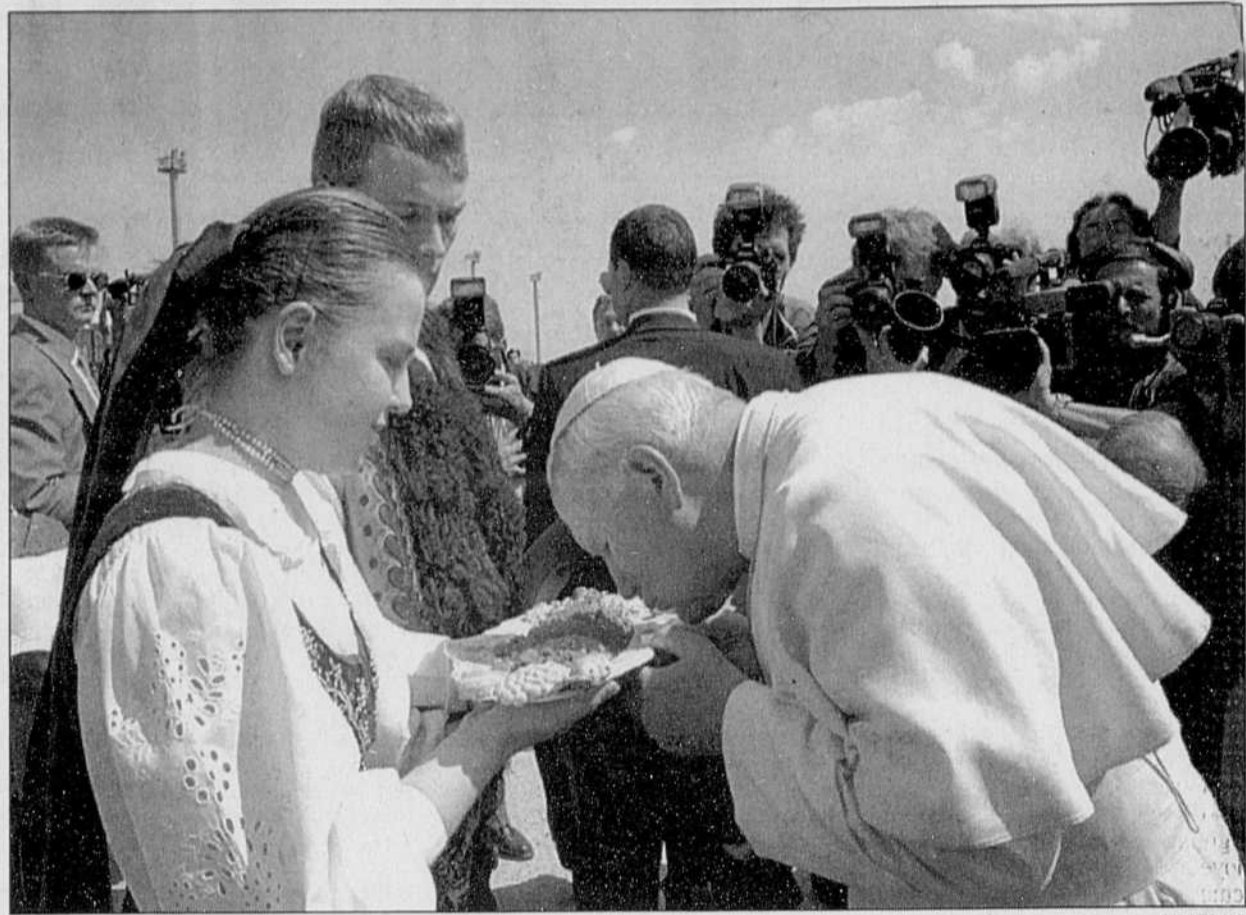
Gilles Archambault

♦ ♦ ♦



FESTIVAL DE JAZZ DE MONTRÉAL

Un appel du pape aux jeunes Slovaques



LE PAPE JEAN-PAUL II a mis en garde vendredi les jeunes Slovaques contre le nationalisme, la violence et le racisme, dans un pays où la présence d'une forte minorité hongroise pose des problèmes notamment sur le plan de la langue et de l'administration. Le souverain pontife s'adressait à environ 200 000 jeunes, selon la télévision, rassemblés sur l'aéroport de Nitra, à 80 km à l'est de Bratislava, où il était arrivé le matin pour une visite pastorale de quatre jours en Slovaquie. Le pape a demandé avec force aux jeunes de ne pas confondre la liberté avec l'individualisme. «Jeunes Slovaques, s'est-il exclamé, gardez toujours les yeux grands ouverts! Ne vous laissez pas séduire par l'idéologie d'une fausse liberté qui, au nom d'un bien-être apparent, diffuse indifférence et relativisme en vidant les consciences des valeurs qui donnent un sens à la vie.» «Même au niveau social, a-t-il ajouté, la liberté ne doit pas être confondue avec le nationalisme. La variété des cultures est un patrimoine à gérer avec un grand respect réciproque et une collaboration efficace. Rejetez, leur a-t-il demandé, toute tentation de violence et de racisme.» Le souverain pontife devait regagner dans la soirée Bratislava qu'il quittera ce matin pour se rendre à Sastin, à 70 km au nord de la capitale, près de la frontière autrichienne, pour y célébrer une messe et prier au pied du sanctuaire marial le plus vénéré du pays.

Le catopithèque, notre ancêtre à tous

Washington (AFP) — L'homme et le singe descendraient d'un ancêtre commun: le catopithèque, créature de la taille d'un écureuil et au visage de ouistiti qui aimait grimper aux arbres de l'ancienne Égypte il y a quelque 36 millions d'années. Selon M. Elwyn Simons, de l'Université Duke, des restes fossilisés d'un crâne, d'une mâchoire et de dents découverts dans le désert égyptien présentent des caractéristiques

qui placent cette créature «en bas de l'arbre généalogique de l'Homme, près des racines». Son étude a été publiée hier dans la revue *Science*. M. Simons a précisé que les fossiles découverts dans le désert de Fayoum appartiennent «au premier animal connu dans le groupe des primates développés, dont font partie les hommes et les singes». D'après lui, le catopithèque, bien que ses restes aient été découverts dans un désert,

vivait dans un paradis pour singes. Il y a des millions d'années, le désert de Fayoum était couvert d'arbres poussant le long d'un grand lac, non loin de la Méditerranée, et offrait à profusion des fleurs et des fruits. Il était peuplé de crocodiles, de poissons, d'oiseaux et d'une créature baptisée hyrax qui avait la taille d'une petite vache. Le catopithèque vivait au sommet des arbres, se nourrissant de fruits et d'insectes.

EN BREF

SÉOUL: AU MOINS 97 MORTS

Séoul (AFP) — Le bilan de l'effondrement du magasin Sampoong à Séoul continuait de s'allonger hier avec au moins 97 morts et 246 personnes toujours enfoncées depuis une trentaine d'heures sous les débris de l'une des ailes du bâtiment, selon un bilan provisoire réalisé par la télévision. Ces chiffres risquaient encore de grossir après la tombée de la nuit, alors que la pluie redoublait d'intensité. Les stations de télévisions locales ont indiqué que 97 corps avaient été dégagés depuis le début des opérations de sauvetage, jeudi, peu après l'annonce de la catastrophe. Un professeur d'anglais, âgé de 40 ans, a été retiré vivant des lourds blocs de ciment, après 28 heures de calvaire. Parmi les disparus figure un homme d'affaires français, qui pourrait être la seule victime étrangère de cette catastrophe survenue jeudi soir, alors que le magasin était bondé. Les hôpitaux ont admis quelque 918 autres blessés, dont l'un des sauveteurs hospitalisé à la suite d'une chute, a précisé la chaîne MBC en soulignant qu'un total de 246 personnes restaient manquantes. Les sauveteurs tentaient toujours hier soir de se frayer un passage à travers les blocs de pierres pour dégager d'éventuels survivants.

DIPLOMATIE SPATIALE

Houston (AP) — Après la jonction historique de jeudi, c'est presque l'heure de la routine pour les équipages de la navette *Atlantis* et de la station *Mir*, ensemble pour encore quatre jours. Les dix astronautes-cosmonautes en orbite à 400 kilomètres d'altitude, dans le plus grand vaisseau spatial jamais envoyé dans l'espace (reliés par un tunnel long d'un mètre, les deux vaisseaux totalisent 220 tonnes), ont continué hier à échanger compliments et petits cadeaux. Sur Terre, les grands de ce monde ont également exprimé leur satisfaction de voir les deux anciens rivaux de la conquête spatiale entamer enfin une ère de coopération, symbolisée par les drapeaux américain et russe déployés dans le vaisseau pour l'occasion. Le vice-président américain Al Gore et le ministre russe des Affaires étrangères Viktor Tchernomyrdine, qui se sont rencontrés cette semaine à Moscou, ont félicité les cosmonautes-astronautes. De son côté, le président Bill Clinton, devant sa télévision, a résumé la jonction de jeudi par cette phrase: «Imagine que cela signifie que la guerre froide est réellement terminée.»

BIEN PLUS SYMPA QUE SON CLIENT

Toronto (PC) — Pour quelqu'un qui défend un homme accusé d'adultère, violé et assassiné deux adolescents, John Rosen est une personne étonnamment sympathique. Les journalistes l'aiment bien. Le juge l'aime bien. Et Paul Bernardo semble l'aimer aussi. L'avocat et son client ont des conversations privées plusieurs fois par jour, depuis le début du procès, desquelles le premier revient généralement avec son sourire d'ange caractéristique. «Cette cause est simplement une cause de plus», déclare l'avocat de 50 ans lorsqu'on lui parle de la visibilité que lui apporte la défense de Bernardo. «J'ai une autre affaire de meurtre à faire après l'Action de grâces.» Mais ce n'est pas une affaire comme les autres, et John Rosen le sait. Le procès fait l'objet d'une couverture médiatique massive, d'un océan à l'autre. Bien qu'il soit l'un des avocats de la défense les plus importants de Toronto, le nom de John Rosen ne fait pas encore partie des conversations des gens de la rue. Il a été plutôt discret au cours des six premières semaines du procès, tandis que la Couronne présentait sa preuve. Mais il se retrouvera à l'avant-scène mardi, lorsqu'il commencera le contre-interrogatoire du témoin-vedette de la Couronne, Karla Homolka. John Rosen aura alors sa chance de démolir ce témoignage soigneusement construit. «Je ne sais pas combien de temps va prendre le contre-interrogatoire, déclare-t-il. J'espère ne pas prendre autant de temps que la Couronne.» La remarque constitue une attaque à peine voilée contre le procureur Ray Houlahan, qui a consacré neuf jours à la présentation du témoignage de Karla Homolka, et aux détails entourant les morts violentes de Kristen French et Leslie Mahaffy.

MARIAGE DE SINGES

Lopburi, Thaïlande (AP) — Un mariage international entre deux orangs-outans auquel 3000 invités sont attendus sera célébré en décembre à Lopburi, dans le centre de la Thaïlande, où les touristes viennent voir les singes qui circulent en liberté dans les rues, les maisons et les temples. Sue-Sue, sept ans, viendra d'un zoo de Taïwan pour devenir la nouvelle compagne de Mike, neuf ans, qui a récemment perdu sa partenaire. Le couple de singes aura droit à une fête somptueuse et résidera dans un enclos tout neuf, pourvu d'une cascade et d'arbres. Les frais seront assumés par la vente de places au banquet où Mike trônera pour l'occasion en costume traditionnel thaï.

Plein Vol

LE SHOW!

EXPOSITION INTERNATIONALE SUR L'AVIATION

HEURES D'OUVERTURE:
Tous les jours de 10h à 22h
Dernier départ 1 h 30 avant la fermeture.

MARCHÉ BONSECOIERS,
VIEUX-MONTRÉAL
350, Saint-Paul Est
861-0999
Ⓜ Champ-de-Mars

NOUVELLE SOCIÉTÉ DU PALAIS DE LA CIVILISATION DE MONTRÉAL

TARIFS (TPS et TVQ incluses):
 Famille : 28 \$
 Admission générale : 9,95 \$
 Étudiants (13 à 18 ans) et aînés : 8 \$
 Enfants de 6 à 12 ans : 6 \$
 Moins de 6 ans : GRATUIT

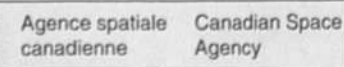
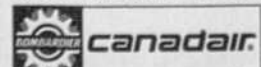
Une présentation de Air Canada et Casino de Montréal

CASINO de MONTRÉAL

AIR CANADA



STATIONNEMENT : COMPLEXE CHAUSSEGROS-DE-LÉRY, RUE DU CHAMP-DE-MARS (RABAIS DE 1\$ SUR PRÉSENTATION DU BILLET DE L'EXPOSITION).



LE DEVOIR

journal montreal

LE DEVOIR

MONTREAL

EN BREF

DES EMPLOYÉS EXPULSÉS DE LA RONDE

(Le Devoir) — La Ronde a bien failli rester fermée hier. Les employés du parc d'amusement de l'île Sainte-Hélène, sans convention collective depuis décembre, ont été expulsés sous prétexte qu'ils portaient des macarons syndicaux.

Une vingtaine d'employés de La Ronde ont été expulsés de leur lieu de travail pour s'être présentés avec ces macarons, portés en guise de moyen de pression. La direction ne tolère pas cette pratique et a remplacé temporairement les contestataires par des employés auxiliaires. Les 450 employés de La Ronde, à 96% des étudiants, réclament une augmentation de salaire à leur employeur, le parc des Îles. Ils touchent actuellement une rémunération horaire de 8,55 \$.

Les employés qui ont terminé leurs études désirent également avoir la chance de travailler malgré tout à La Ronde. «On n'est pas d'accord pour dire qu'à partir du moment où la personne n'est plus étudiante, on se doit de l'envoyer au chômage ou à l'aide sociale», explique Daniel Rivard, président du syndicat.

Les employés de La Ronde se réuniront demain en assemblée syndicale et un conciliateur sera bientôt nommé pour tenter de dénouer l'impasse. Les activités du parc d'amusement ne devraient cependant pas être perturbées d'ici là.

UN ZÉRO POUR LE PETIT FUTÉ...

(Le Devoir) — Le Devoir tirerait à 4000 exemplaires en semaine, selon la nouvelle édition du *Petit Futé de Montréal*. Au moins, le guide qui se présente comme le «livre pratique de votre ville» n'oublie pas de zéro en faisant le compte du tirage du samedi (50 000 exemplaires). Et puisque la chose vous concerne, ce que vous tenez présentement entre vos mains est aussi décrit dans *Le Petit Futé* comme un quotidien «joliment constitué» (merc) et «très proche des intellectuels solitaires» (sic).

TÉMOINS D'UN PACTE DE SUICIDE RECHERCHÉS

(PC) — La police de la Communauté urbaine de Montréal tente de rejoindre un couple qui aurait été témoin d'un apparent pacte de suicide entre une jeune femme de 18 ans et son compagnon de 17 ans. Les deux jeunes gens se sont jetés devant un train en marche dans la station de métro McGill, vers 10h30, jeudi matin. Les parents des deux jeunes avaient rapporté leur disparition mercredi à la police de la CUM. Ils n'avaient pas été vus depuis la veille.

IL SE JETTE DU HAUT DU PONT

(PC) — Le pont Jacques-Cartier, à Montréal, a dû être fermé à la circulation pendant une trentaine de minutes hier matin lorsqu'un homme a escaladé la structure avec l'intention de se suicider. Malgré les efforts des policiers pour convaincre l'individu de ne pas donner suite à ses menaces, l'homme s'est jeté dans le fleuve. Son corps n'avait pas encore été repêché hier après-midi.

Référendum à Kanesatake

Les Mohawks disent oui à un casino

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Les Mohawks de Kanesatake ont accepté dans une proportion de 62 % l'idée d'implanter un gros casino sur leur territoire. Tels sont les résultats d'un référendum tenu la semaine dernière. Seulement un tiers des Mohawks ont cependant participé au scrutin.

Les défenseurs de ce projet ont tenu ce référendum à Kanesatake même si le ministre de la Sécurité publique du Québec, Serge Ménard, a déjà dit qu'il n'avait aucune intention d'accorder un permis d'exploitation de casino à Kanesatake.

Le projet, qui prévoit créer de l'emploi pour plusieurs milliers de personnes sur le territoire de Kanesatake, nécessite l'investissement de 130 millions de dollars américains de la compagnie Excelsior, basée au Connecticut, et qui opère déjà entre autres dans cet état américain. Excelsior a déjà dit qu'elle ne poursuivrait les travaux que si le référendum était positif et si elle avait obtenu l'accord du gouvernement fédéral dans ce dossier.

Or, le ministre Ménard est formel, les Mohawks auront besoin d'un permis provincial pour exploiter le casino. L'ensemble des casinos en territoire québécois sont en effet gé-

rés par Loto-Québec. Le casino projeté par Excelsior dans la baie des Anglais, soit à la limite du territoire mohawk, n'aurait pas moins de deux étages, et serait, selon certaines sources, quatre fois plus gros que celui de l'ancien Palais de la civilisation. Ce projet générerait également environ 100 millions \$ par an.

La semaine dernière, on calculait que 1390 personnes de 18 ans et plus ont le droit de vote à Kanesatake dans ce dossier. Ce nombre incluait des personnes ne vivant pas sur le territoire, et même, selon certaines sources, ne vivant pas au Québec. La compagnie Excelsior a ouvert douze casinos aux États-Unis jusqu'à main-

tenant, dont cinq dans des réserves indiennes. La firme américaine regroupe quatre associés, soit Bruce Einhorn, le président, Paul Brody, le vice-président, et les deux associés au projet de développement Ross Pratt et John Setterstron. A l'heure actuelle, Excelsior a déjà investi 50 000 \$ dans le projet.

Rappelons que Kanesatake vit des problèmes criants de chômage et que la majorité de sa population est prestataire de l'aide sociale. La région a également été très durement touchée par la crise, opposant les Mohawks à la Sûreté du Québec et à l'armée canadienne, au cours de l'été 1990.

Fête du Canada

Les bureaux de la Ville fermés

LE DEVOIR

Tous les bureaux de la Ville de Montréal, incluant les bureaux Accès Montréal, seront fermés à l'occasion du congé férié du lundi 3 juillet 1995.

La collecte des ordures ménagères et la collecte sélective des déchets auront cependant lieu, comme d'habitude, le vendredi 30 juin et le lundi 3 juillet.

Le Biodôme, l'Insectarium et le Jardin botanique, seront cependant ouverts tous les jours du long congé à compter de 9h à 20h. La chapelle historique du Bon-Pasteur demeure fermée jusqu'au 13 septembre.

Le Centre d'histoire de Montréal, situé à la place d'Youville, sera ouvert tous les jours du long congé de 10h à 18h. Le Centre présente l'exposition *Les Grands Magasins à rayons, cathédrales de la modernité*. Le Planétarium de Montréal présente le spectacle *Les Machines à voyager dans le temps* sera ouvert tous les jours du long congé. Enfin, Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, sera ouvert jusqu'à 20h les samedi et dimanche. Il sera fermé comme d'habitude le lundi. La Bibliothèque centrale, ainsi que les bibliothèques de quartier, le Bibliobus, la Phonothèque et la bibliothèque du métro McGill seront fermées les 1^{er}, 2 et 3 juillet.

Les maisons de la culture seront fermées les 1^{er}, 2 et 3 juillet, sauf la Maison Ahuntsic—Cartierville qui sera ouverte les 1^{er} et 2 juillet. La plage de l'île Notre-Dame sera ouverte tous les jours du long congé. Le golf municipal (Le Village) sera lui aussi ouvert. Les arènes de la Ville de Montréal seront fermées les 1^{er}, 2 et 3 juillet. Les bureaux régionaux seront fermés le 3 juillet. Les centres de loisirs municipaux seront fermés les 1^{er}, 2 et 3 juillet, sauf le centre Gadbois et le Complexe sportif Claude-Robillard qui seront ouverts les 1^{er} et 2 juillet. Les courts de tennis de la Ville de Montréal seront ouverts tous les jours du long congé, de 11h30 à 20h30.

Les piscines intérieures de la Ville de Montréal seront fermées les 1^{er}, 2 et 3 juillet, sauf les piscines Centre du Plateau, Edouard-Montpetit, Gadbois, Hochelaga et Sophie-Barat qui seront ouvertes tous les jours de ce long congé.

Le grand déménagement annuel

Le temps des prouesses

MICHEL LALIBERTÉ
LE DEVOIR

Jean-Pierre Pépin s'est improvisé funambule, hier après-midi, sur le Plateau Mont-Royal. Manipulant tantôt une lourde boîte, tantôt un encombrant morceau de bibliothèque, il a traversé à répétition une distance de plus de trois mètres sur une longue planche (ou un 2 X 10, c'est selon), s'élevant à 2,5 mètres du sol. De là, il a refile ces objets à Yves Bellavance qui s'est tapé une trentaine de marches, tout comme son colocataire Denis Leboutillier, jusqu'au troisième étage où se trouve leur nouvel appartement, rue Rivard.

Des milliers de Montréalais imitent ces prouesses depuis mercredi et en feront de même aujourd'hui lors de ce week-end annuel du déménagement, celui qui marque le début des baux au Québec. Chez Bell, les mois de juin et de juillet amèneront 175 000 nouveaux branchements de téléphone. Au Québec, ce sont 275 000 ménages qui seront branchés. Hydro-Québec s'attend de son côté à ce que 124 250 ménages, à Montréal seulement, aboutissent dans un nouveau logis lors de leur période de mouvance la plus importante, celle qui va du 15 mai au 1^{er} août, a constaté Marie Archambault, porte-parole de la société d'Etat. Sur l'ensemble du territoire québécois, 340 000 ménages déménageront pendant cette période.

«Cette fois-ci, c'est pour cinq ans. Mais la prochaine fois, c'est dans un appartement au premier étage que je déménage», promet Yves à ses amis déménageurs qui n'en croient rien. Yves Bellavance vit son huitième déménagement en onze ans.

Le père de Denis Leboutillier regarde l'opération confortablement assis dans les marches devant le triplex. Il se rappelle de l'époque où, en compagnie de son épouse et de ses enfants, il se livrait à cette activité, printanière dans le temps. «Le déménagement fini, on ne prenait même plus la peine de vider les boîtes», s'est-il remémoré, d'un air amusé.

L'humour est de mise lorsque le thermomètre frise les 31 degrés. Malgré la sueur qui recouvrait son torse nu et les nombreux objets toujours dans la remorque, dont le réfrigérateur et la cuisinière, Jean-Pierre Pépin gardait le moral. «On les déménage tous les deux ans; c'est une affaire de famille», dit-il provoquant le rire approbateur de Jacques Bellavance blotti dans la remorque familiale sérieusement endommagée par



PHOTO JACQUES NADEAU

Des milliers de Montréalais ont beaucoup sué, hier, journée de grand déménagement.

ces nombreux déménagements.

A défaut de posséder une camionnette ou une remorque, on peut louer. Chez Tilden location de camions, on se frotte les mains devant les feuilles de réservations qui s'empilent. En semaine, l'entreprise loue tous ses camions pour une durée de 12 heures, tandis que ce week-end — la demande excédant largement l'offre — la période de location tombe à cinq heures: «Amplement pour un déménagement local», assure Robert Lalonde, vice-président aux opérations pour Tilden.

La location d'un camion muni d'une boîte longue de 14 pieds, par exemple, coûte 250 \$ la fin de semai-

ne. Les taxes, l'essence et le kilométrage (n'excédant pas 100 km) sont inclus. «C'est un happening le déménagement au Québec», signale M. Lalonde. Une compagnie rivale affiche d'ailleurs sur ses camions: «L'aventure dans le déménagement.»

Les déménageurs professionnels sourient également à cette période de l'année. Pour Déménagement Arsenault, le week-end de la Saint-Jean jusqu'au 3 juillet représente le gros de son chiffre d'affaires. Déménagement Arsenault facture 110 \$ de l'heure pour une équipe de trois déménageurs. Le montant peut paraître élevé, avoue Normand Tratt,

mais les clients s'évitent les mauvaises surprises. «Déménager soi-même coûte aussi cher en bière et pizza et, en plus, plusieurs choses sont cassées», signale le directeur des opérations.

Certains ont en horreur les déménagements mais s'adonnent chaque année tout de même à l'exercice. Denis Leboutillier est de ceux-là. «Nous avons la mémoire courte. Lorsque nous commençons à déménager, ça nous revient, mais il est trop tard.»

LIBRAIRIE
LE BOUQUIN

Heures d'ouverture:
lundi, mardi, mercredi: 9h à 20h,
jeudi, vendredi: 9h à 21h, samedi: 9h30 à 17h

395, Boul. Cartier, Laval
Tél.: (514) 688-6036 Fax: (514) 688-8844

Nous vendons les publications du gouvernement du Québec:
- lois, règlements
- livres administratifs, techniques
- livres d'art, etc.

Commandes téléphoniques acceptées.

CONCESSIONNAIRE DES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

N'oubliez pas de signer votre carte de don d'organes.

Ce geste généreux et humanitaire permettra de sauver des vies.

LA FONDATION
DIANE HEBERT
Pour le don d'organes
(514) 965-0333

ROBIC

DEPUIS 1892

AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LEGER ROBIC RICHARD
AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTREAL, QUEBEC H2V 3K2
Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 88-ROBIC

La maîtrise des intangibles

Stationnement gratuit

PLACE MINTO
SUITE HOTEL

Tarifs d'été exceptionnels

À partir de
\$93
par nuitée*

Tout prêt!

- Studios, suites d'une et de deux chambres à coucher
- Cuisines entièrement équipées
- Piscine intérieure et centre de forme physique
- Enfants de 18 ans ou moins demeurent gratuitement dans la suite de leurs parents
- Service aux chambres et restaurants

Tout près!

- Cérémonie de la Relève de la Garde
- Musée de l'Aviation
- Musée des Civilisations
- Musée des Beaux-Arts
- Canal Rideau et Marché Byward

* Occupation simple ou double. Tarifs en vigueur du 23 juin au 4 septembre, 1995. Sujet à la disponibilité des suites.

Gardez la forme et offrez-vous ce qu'il y a de mieux!

Vous pouvez choisir...

- 100 cours d'aérobic / semaine
- 6 courts de tennis intérieurs
- 8 courts de squash et de racketball
- piscine intérieure et extérieure
- service de banquets complet
- programme de référence médicale
- SPA complet
- stationnement intérieur gratuit

LE SPORTING CLUB
DU SANCTUAIRE

Profitez de nos forfaits spéciaux d'été.

Tél.: 737-0000
6105, av. du Boisé

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

EN BREF



PHOTO AP

LANA TURNER MEURT À LOS ANGELES

Los Angeles (AP) — Elle fut l'un des pin-up les plus célèbres des années 40, la blonde magnifique du film *Le Facteur sonne toujours deux fois*, mais sa vie privée prit le pas sur sa carrière: Lana Turner est morte jeudi à l'âge de 75 ans dans sa maison de Century City, à Los Angeles, après des années de lutte contre un cancer de la gorge.

«Elle a eu un soupir et elle est morte», a déclaré sa fille Cheryl Crane, qui était à ses côtés. Lana Turner était souffrante depuis des années, mais comme ces derniers temps «elle allait bien, cela a été un choc total». «Elle venait de terminer un traitement radiothérapeutique de sept semaines», a-t-elle ajouté.

Lana Turner fut une star pendant un quart de siècle, des années 40 au milieu des années 60. Elle fut nommée pour l'Oscar de la meilleure actrice pour le film *Les Plaisirs de l'enfer* (*Peyton Place*) en 1957 après avoir quitté la MGM, mais son rôle le plus célèbre restera celui de la blonde troublante du *Facteur sonne toujours deux fois* de Tay Garnett en 1946, avec John Garfield.

De ses sept mariages entre 1940 et 1972 (les plus longs dureront quatre ans), elle n'aura qu'un seul enfant, sa fille Cheryl, née en 1943 de son union avec le restaurateur Steve Crane. Mais son union la plus passionnée — et la plus dangereuse — sera avec le gangster Johnny Stompanato à la fin des années 50.

Après son dernier mariage, cette blonde platine se décrira elle-même comme «célibataire volontaire». «Je faisais confiance aux hommes; je comptais sur eux. Mais quand une crise survenait, ils disparaissaient, et soudain je me retrouvais seule. Je n'ai pas honte de dire que je n'ai pas envie de me remarier.»

DE L'ORAGE DANS L'AIR

Londres (AP) — L'acteur anglais Hugh Grant est retourné en Grande-Bretagne où il a retrouvé sa fiancée Elizabeth Hurley, pour la première fois depuis son arrestation en compagnie d'une prostituée mardi matin à Los Angeles.

Hugh Grant et Elizabeth Hurley — qui vivent ensemble depuis huit ans — se sont retrouvés hier matin dans une maison de campagne louée à West Littleton, à 175 km à l'ouest de Londres, a rapporté l'agence de presse britannique Press Association. Le couple a déjeuné ensemble à midi, alors qu'une quarantaine de journalistes et photographes guettaient à l'entrée de la propriété. A un moment on a entendu un chien aboyer, puis une voix d'homme déclarer: «La ferme, Oscar.» Puis une voix de femme a renchéri: «Oui, la ferme, Oscar.»

Les journalistes ont également pu assister à la livraison d'un bouquet de fleurs pour Elizabeth Hurley et d'un nouveau lit à deux places. Hugh Grant, 34 ans, vedette de *Quatre mariages et un enterrement*, a été arrêté à 1h30 du matin mardi pour «comportement indécent» près de Suncoi Boulevard à Hollywood. Il était dans sa voiture — une BMW blanche — en compagnie d'une prostituée, qu'il avait abordée quelques minutes auparavant.

Exposition canadienne inaugurée au Vieux-Port

Chrétien promet un avenir radieux pour Montréal, si le NON l'emporte

La remontée du OUI, confirmée par un nouveau sondage, ne semble pas l'inquiéter

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, a promis un avenir radieux pour Montréal advenant un NON au référendum. «Il faut avoir confiance en l'avenir, a-t-il déclaré. Il semble bien qu'à l'automne on règlera la question de l'incertitude politique [...] et des gens referont ensuite la route Montréal-Toronto, mais en sens inverse.»

Le premier ministre a ajouté que lorsque tous les paliers de gouvernement pourront travailler ensemble à la suite du référendum, Montréal aura «un grand avenir».

M. Chrétien était de passage hier midi à Montréal, la veille de la fête du Canada, pour inaugurer une exposition itinérante qui se tient au Vieux-Port, la *Maison du Canada*.

Le premier ministre n'a pas voulu s'en faire avec le sondage publié la matin même par la maison CROP, sondage réalisé entre le 15 et le 25 juin et qui faisait état d'une remontée de la flamme souverainiste au Québec à la suite de l'entente tripartite PQ-BQ-ADQ.

Selon ce sondage, publié par *La Presse*, le OUI devance maintenant le NON dans les intentions de vote référendaires des Québécois, avec 45 % des intentions de vote, contre 41 % pour le NON et 14 % d'indécis ou de refus de répondre.

Après la répartition des indécis et des discrets, le OUI culminerait actuellement à 52 %, contre 48 % pour le NON. Interrogé par les journalistes, le premier ministre a refusé d'admettre que le camp du OUI mène maintenant la bataille. «Ce n'est pas vrai, a-t-il dit, car on ne connaît pas encore la question. Quand on pose une question claire, on obtient une réponse



PHOTO JACQUES NADEAU

Jean Chrétien s'est payé un bain de foule, hier, au Vieux-Port, où il a procédé à l'inauguration d'une exposition itinérante, La Maison du Canada.

se claire, et nous espérons que la question dira clairement le but du projet, qui est la séparation.»

M. Chrétien a rappelé qu'il était en politique en 1980 et que «nous avons eu 35 jours pour faire virer de bord» (allusion à la campagne référendaire qui avait permis de renverser la tendance des sondages préférendaires).

M. Chrétien a confirmé avoir rencontré l'avant-veille les ténors de la stratégie fédéraliste, soit le chef de l'opposition au Québec, Daniel Johnson, ainsi que Michel Bélanger, pour discuter de «stratégie et de référendum». «La meilleure stratégie, c'est de gagner», a-t-il ajouté.

En avant-midi, le premier ministre rencontrait le maire de Montréal Pierre Bourque à l'hôtel de ville, où il semble avoir été question du programme d'infrastructures. Le maire Bourque a félicité M. Chrétien pour ce programme, qui a permis d'entreprendre certains travaux à Montréal, et M. Chrétien a ajouté que M. Bourque lui a parlé de son projet de «Montréal bleu».

Le maire de Montréal a souligné que Montréal était la ville la plus canadienne qui soit, où l'on parle français, où l'on est attaché aux institutions anglophones et où l'on parle 85 langues, ce que M. Chrétien n'a pas manqué de reprendre.

Par la suite, sous une chaleur écrasante, les deux hommes se sont rendus à pied au Vieux-Port, le premier ministre serrant les mains des touristes agglutinés sur les terrasses de la place Jacques-Cartier.

M. Chrétien a ensuite inauguré la *Maison du Canada*, une exposition qui se tient en haut du hangar d'Expotec au Vieux-Port jusqu'au 9 juillet et qui présente des kiosques de 16 ministères et agences fédérales.

Le OUI peut encore progresser, croient les souverainistes

PRESSE CANADIENNE

Québec — Au lendemain d'un sondage CROP qui accorde 52 % des intentions de vote au OUI, les souverainistes estiment qu'ils n'ont pas encore fait le plein de leurs appuis potentiels.

Une fois que les gens connaîtront bien le contenu de l'entente tripartite conclue entre

l'Action démocratique, le Bloc et le Parti québécois, l'appui à la souveraineté pourrait grimper à 60 %, prédit le chef de l'ADQ, Mario Dumont. «Dans ce cas-ci, à cause du contexte et de la polarisation, ça va être dur de monter plus haut qu'un 60 %, même si le potentiel théorique serait là pour un 70 %», a-t-il déclaré lors d'un entretien téléphonique. M. Dumont

croit que la question référendaire qui découlera de l'entente tripartite viendra convaincre encore plus de gens de la nécessité de voter oui. «Si tous les libéraux qui sont tentés par ce projet-là se ralliaient demain matin, les Georges Farrah, les Gérald Tremblay et compagnie, ce serait probablement les deux tiers des Québécois [qui voteraient oui], lance-t-il. À la veille

des vacances d'été, ce résultat est réconfortant, admet le ministre de l'Environnement, Jacques Brassard, qui prévoit lui aussi que le OUI va continuer à suivre la courbe du thermomètre estival. «Je ne pense pas qu'on a fait le plein. Je pense au contraire que l'entente est relativement récente et n'est pas aussi connue qu'on le souhaiterait.»

PARIS

Le cobra des Stones a bouffé Lapointe

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT DU
DEVOIR À PARIS

«C'est qui ce mec?», demande, étonné, un grand noir aux cheveux longs.

«Est-ce que j'sais!», répond sa copine, les yeux dans la vague.

Le «mec» en question, c'est Eric Lapointe, qui vient d'enjamber avec ses quatre musiciens la dernière marche de la scène géante des Rolling Stones à Paris. Sa mission: faire patienter et chauffer un auditoire qui fond déjà sous un soleil de plomb et attend avec impatience la plus grande machine rock de l'univers: les Rolling Stones.

Du haut de son petit mètre soixante-dix, le rocker québécois au visage d'ange ressemble à une souris que le cobra, l'énorme serpent métallique qui s'élançait dans le ciel du bois de Boulogne, s'apprête à avaler. De chaque côté, des passerelles censées symboliser le lien entre le passé et l'avenir lui permettraient bien de s'évader, mais elles ne mènent nulle part. Lorsque le dernier-né du rock québécois a décidé de chasser les souliers des Stones, il devait bien s'at-

tendre à quelques frissons. Devant lui, la moitié des 80 000 spectateurs attendus ont déjà pris place. Les autres sillonnent le terrain de plusieurs hectares à la recherche de l'angle magique qui leur permettra d'apercevoir la tignasse blanche de Charlie Watts, le mollet de Keith Richards ou, qui sait, peut-être la moue de grand-papa Jagger. Quant aux derniers arrivés, ils se contenteront de l'écran géant. Après tout, disent les attachés de presse, l'immense scène des Rolling Stones n'est-elle pas visible de l'espace?

Eric Lapointe, lui, n'a droit ni aux éclairages ni à l'écran géant réservés à Bon Jovi, qui partage la première partie avec lui, et aux Stones. Le soleil chauffe plus que jamais lorsqu'il attaque à 18h45 pile avec *L'École du rock'n'roll*. «On dirait Johnny», s'exclame ma voisine de gauche pendant que celle de derrière se demande s'il s'agit du fils du chanteur humoristique français Bobby Lapointe. «C'est les mécanos de Volkswagen» (commanditaire de la tournée des Stones), lance un autre spectateur. Dur, dur!

Lapointe tourne autour du micro en crachant sa voix rauque. Jamais, tout

au long de ses sept chansons, il ne fera les gestes simples, les solos de guitare traditionnels, les «shadadoo» qui sont devenus le code non écrit de ces mégaconcerts où l'on vient en famille pique-niquer et écouter les idoles de papa. Lapointe préfère y aller d'un rock pesant, façon Offenbach. Le public ne démêle pas plus l'accent des banlieues de Montréal que celui des faubourgs de Londres et sa voix écorchée prend souvent le dessus sur les cinq musiciens.

Lorsqu'il attaque *Marie-Stone*, les applaudissements restent polis. Seul un solo de saxophone, venu un peu trop tôt dans la soirée, réveille le public assommé par la canicule. Malgré quelques beaux déhanchements, le jeune rocker de 25 ans n'a rien pour satisfaire un public venu assister à une explosion de lumière comme on va au feu d'artifice. Seule une belle interprétation de *Bobépine* (Plume Latraverse) aura mis un peu de démesure dans un numéro somme toute très sage. Les foules n'ont pas de pitié. C'est lorsque Lapointe annonce qu'il chante sa dernière chanson qu'il est le plus applaudi. «Il a un son hard, sans être vraiment hard», dit ma

voisine. «En première partie des Stones, c'est un peu gonflé», ajoute son copain. «Ça s'écoute, ça se regarde pas», souligne un autre spectateur. «Il était presque sûr de se prendre une gamelle», conclut un dernier, qui aura retenu que Lapointe était «Canadien... pardon, Québécois!» C'est déjà ça si l'on considère qu'il n'y avait pas un seul spectateur hier soir qui savait avant d'arriver à l'hippodrome de Longchamp qu'Eric Lapointe avait décidé de se mesurer à la plus grande machine rock de l'univers.

Au bout de 30 minutes, pas une seconde de plus, Lapointe laisse la place à Bon Jovi qui y va de son rythme lancinant, sans imagination mais parfaitement calculé pour le spectateur qui mange un sandwich aux merguez affalé sur la pelouse 500 mètres plus loin. Les filles sont alors montées sur les épaules de leur chum et la fête a vraiment commencé. Si Lapointe a recueilli des applaudissements polis, il n'a pas conquis le public des Stones. Il peut se consoler puisque les vedettes américaines de ce genre de spectacle soulèvent rarement les foules venues communier avec leur idole.

Quant aux Stones, ils ont donné exactement le même concert qu'à Montréal, Toronto et Rio. Les cinquagénaires — Mick Jagger pourrait être le grand-père d'Eric Lapointe — semblaient se détecter de faire la leçon aux jeunes blancs-becs de 25 ans qui les écoutent en serrant les dents. Tout baignait tellement dans l'huile que les Stones ont annoncé hier à l'improviste qu'ils donneraient lundi un concert «unplugged» à l'Olympia. Peut-être pour répondre aux critiques de la presse française qui les accuse d'être une machine à millions dont les prestations réglées au quart de tour sont devenues impersonnelles.

Le nouveau-né du rock québécois contre les grands pères du rock international, le match était par trop inégal. Lapointe avait le rôle ingrat des grignotines qu'on avale avec l'apéritif sans y goûter. Avec sa voix à la Gerry Boulet, le jeune rocker gagnerait à circuler dans les petites salles de France. Lapointe n'en a pas moins relevé le gant. Il avait à peine quitté la scène que le grand cobra des Stones se cherchait déjà une nouvelle proie.

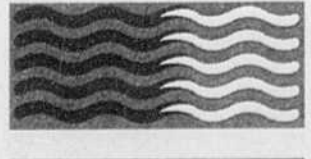


1832, Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3H 1E4 (Métro Guy)
Tél.: (514) 935-6616

Dr. Robert Prescott
& Associés (Omnipraticiens)

LIPOSUCCION
(Anesthésie locale)

- GREFFES DE CHEVEUX
- COLLAGENE
- INJECTIONS DE GRAS
- VARICES-OBÉSITÉ



**CLINIQUE CAPILLAIRE
INTERNATIONALE INC.**
& membre associé Hairfax



Céline Simard, dir.
consultante

**INTÉGRATEUR-
VOLUMATEUR**

LA MICRO-GREFFE

- UNE TECHNIQUE SÛRE ET EFFICACE
- UNE INTERVENTION CHIRURGICALE MINEURE
- UN RÉSULTAT PERMANENT

1832, Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3H 1E4
(Métro Guy) Tél.: (514) 935-6616

DENTISTE

DENTUROLOGISTE

- SERVICE DE DENTISTERIE ESTHÉTIQUE
- SERVICE DE CHIRURGIE BUCCALE ET IMPLANTS DENTAIRES (PAR SPÉCIALISTE)
- SERVICE DE PROTHÈSE SUR IMPLANT

Dr Michel Lefort, D.M.D.
Guyline Brouillette, D.D.



1832 Sherbrooke ouest, Montréal, Qc H3H 1E4
tél.: 939-2600
Métro Guy, sortie St-Mathieu

LE DEVOIR

LE MONDE

Une décision historique au Bundestag

Bonn enverra des troupes en Bosnie

D'APRÈS REUTERS ET L'AFP

Le parlement allemand a approuvé hier à une large majorité l'envoi de troupes et d'avions allemands en Bosnie dans le cadre de la Force de réaction rapide (FFR).

Ce vote historique, acquis par 386 voix contre 258 (on compte 11 abstentions), ouvre une nouvelle ère dans la politique étrangère et de défense de l'Allemagne. C'est la première fois en effet depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale que l'armée allemande participera à des opérations militaires à l'étranger.

La Cour suprême avait préparé le terrain l'an dernier en stipulant que la Constitution autorisait l'envoi de troupes pour des missions hors des limites du territoire de l'OTAN.

Le vote du Bundestag est aussi une victoire politique d'importance pour le chancelier Helmut Kohl, artisan de l'ouverture de l'Allemagne unifiée. Le gouvernement de Bonn n'est majoritaire que de dix sièges au parlement.

Plusieurs députés de l'opposition — sociaux-démocrates (SPD) et Verts — se sont ralliés hier à la politique du chancelier. «Le vote d'aujourd'hui est crucial. Ce qui est en jeu, c'est l'établissement d'une politique étrangère et de sécurité commune, c'est la place et la crédibilité de l'Allemagne dans le monde», a résumé le ministre des Affaires étrangères, Klaus Kinkel.

Au total, 1500 soldats seront dépêchés en Bosnie, ainsi que des chasseurs Tornados, des avions de transports et une antenne chirurgicale dans le cadre de la mission d'assistance aux casques bleus de la FORPRONU.

La FRR — 12 000 soldats d'origine française, britannique et néerlandaise — aura recours aux Tornados pour repérer et détruire les radars des Serbo-bosniaques.

Conscient que l'épisode tragique de l'occupation nazie en ex-Yougoslavie est encore dans toutes les mémoires, Helmut Kohl s'était abstenu d'ordonner l'envoi de troupes d'infanterie. Mais les Tornados sont des armes, et ce sont des Allemands qui en auront le contrôle.

Le leader du SPD, Rudolph Scharping, n'a pas manqué d'évoquer cette ambiguïté lors du débat au parlement qui a donné lieu à des échanges virulents.

Sur le terrain...

En Bosnie, les combats entre forces bosniaques et serbes ont fait hier un mort et deux blessés parmi les civils dans la zone de Sarajevo, a annoncé la télévision de Pale.

Un enfant de 13 ans a trouvé la mort à Vogosca, tandis qu'un habitant de cette ville située au nord de la capitale bosniaque était blessé par les tirs des forces gouvernementales (à majorité musulmane), selon la télévision.

A Gbravica, un quartier sous contrôle serbe de Sarajevo, une femme de 88 ans a également été blessée par les franc-tireurs «musulmans».

Toujours selon la télévision, les habitants d'Ilijas (nord-ouest) se sont réfugiés dans les caves depuis le début de l'offensive bosniaque, le 15 juin dernier. Hier, la ville a été l'objet d'une attaque des mortiers bosniaques.

L'axe stratégique Lukavica-Pale a été visé par les tirs des franc-tireurs et de l'artillerie musulmane, indique la télévision pour qui la route est ouverte aux transports civils «mais avec des risques».

Enfin, Doboï, au nord de la République serbe (RS auto proclamée) était soumis à une attaque d'artillerie des gouvernementaux en fin de journée, a ajouté la télévision de Pale.

Par ailleurs, la télévision indique que les Bosniaques ont massé de nouvelles forces à Visoko (nord-ouest) et s'attendent à de nouvelles attaques.

L'offensive des gouvernementaux avait débuté il y a deux semaines à partir de Visoko pour attaquer par le nord les lignes serbes déployées autour de Sarajevo.

À la veille d'un vote clé à la Douma

Eltsine sacrifie trois ministres

Moscou (AFP) — Le président Boris Eltsine a sacrifié hier trois ministres, dont ceux de l'Intérieur et de la sécurité, pour désamorcer la crise politique née de la prise d'otages de Boudennovsk, sans toucher toutefois au ministre de la Défense Pavel Gratchev.

Cette décision survient à la veille d'un vote crucial de la Douma (chambre basse du Parlement), qui menace de censurer le gouvernement en lui reprochant sa mauvaise gestion de la prise d'otages.

Le président russe a accepté les démissions des ministres de l'Intérieur Viktor Erine, des nationalités Nikolai Egorov, du directeur du service fédéral de sécurité (FSB, ex-KGB) Sergueï Stépachine, a annoncé la présidence dans un communiqué.

Est également remercié Evgueni Kouznetsov, le gouverneur de la région de Stavropol, dans laquelle se trouve la ville Boudennovsk, où un commando d'indépendantistes tchétchènes avait réalisé une prise d'otages sanglante du 14 au 20 juin.

Le général Gratchev ne figure quant à lui pas dans la liste des hauts responsables limogés à la suite de la prise d'otages.

M. Eltsine n'a pas non plus accepté la démission d'Oleg Lobov, le secrétaire du Conseil de sécurité, un proche du président depuis 10 ans.

Ces six responsables avaient offert leur démission au président jeudi lors d'une séance du Conseil de sécurité russe consacrée aux suites de la prise de quelque 1.500 personnes en otage, au cours de laquelle environ 150 personnes avaient péri.

La Douma (chambre basse du parlement), qui doit se prononcer samedi sur un nouveau vote de défiance envers le gouvernement, avait exigé le départ des responsables de la tragédie de Boudennovsk.

La chambre basse avait voté la défiance au gouvernement le 21 juin, et le président Boris Eltsine avait menacé l'assemblée de dissolution en cas d'adoption d'une deuxième résolution dans le même sens.

Les députés avaient précisé leurs exigences en votant le 22 juin des motions individuelles réclamant le départ de MM. Erine, Gratchev et Egorov, mais n'avaient pu réunir la majorité requise pour passer un vote similaire concernant M. Stépachine.

Les limogeages de vendredi semblent

ainsi destinés à désamorcer la crise politique en cours. Boris Eltsine avait simplement affirmé qu'il prendrait sa décision sur un éventuel remaniement d'ici le 10 juillet, mais de nombreux députés exigeaient des décisions concrètes avant le vote d'aujourd'hui.

Jeudi, M. Eltsine avait annoncé que des conclusions «sévères» suivraient la réunion du Conseil de sécurité qui devait établir les responsabilités dans la gestion de la crise de Boudennovsk, au cours de laquelle les forces russes avaient lancé deux assauts infructueux sur l'hôpital où étaient retenus les otages. Boris Eltsine lui-même, lors du sommet du G7 à Halifax (Canada) avait indiqué avoir pris la décision de faire donner l'assaut en concertation avec M. Erine.

Les trois ministres limogés sont des «durs» qui ont préconisé depuis le début l'intervention militaire dans la république indépendantiste russe de Tchétchénie.

Les décrets du président les relevant de leur fonctions entrent immédiatement en vigueur et aucune information n'a été fournie quant à la désignation de leurs successeurs.

EN BREF

GONZALEZ REMANIE

Madrid (Reuter) — Le président du gouvernement espagnol, Felipe Gonzalez, a procédé hier à un remaniement gouvernemental à la suite de la démission du ministre de la Défense et du vice-président du gouvernement, tous deux impliqués dans l'affaire des écoutes illégales du Cesid. Le porte-parole du gouvernement occupé jusqu'alors par Narcis Serra reste vacant, pour la première fois en 13 ans de gestion socialiste. Gustavo Suarez Pertierra, 46 ans, a occupé diverses fonctions au ministère de la Défense de 1984 à 1993. Le ministre de l'Administration publique, Jeronimo Saavedra, succède à Suarez Pertierra à l'Education. L'ancien président du gouvernement régional de Valence, Joan Lema, 43 ans, fait son entrée au gouvernement au ministère de l'Administration publique. Battu le mois dernier aux élections régionales après 12 ans d'exercice, Lema est un des «barons» du Parti socialiste (PSOE).

RAPPEL DE SANG

Londres (AFP) — Plusieurs milliers de litres de sang distribués aux hôpitaux britanniques ont été rappelés urgemment hier par l'Autorité nationale pour le Sang, après la découverte d'un défaut dans l'emballage de certains échantillons. La National Blood Authority a lancé un appel au public pour que quelque 5000 volontaires donnent leur sang dans les prochaines 72 heures afin de remplacer les lots rappelés. Elle craint que plusieurs hôpitaux soient contraints d'annuler des opérations, faute de sang disponible pour les transfusions. Le nombre de lots rappelés par la NBA concernerait 10 à 15 % du stock national de produits sanguins. «C'est une proportion importante, mais on ne peut parler de crise majeure», a estimé un porte-parole de la NBA. Selon la NBA, les régions les plus affectées sont le Berkshire, l'Oxfordshire (centre), la région de Southampton (sud) et de Liverpool (nord-ouest).

KAMIKAZES PRÊTS

Gaza (AFP) — L'organisation intégriste palestinienne Jihad islamique a présenté hier à Gaza des kamikazes prêts à commettre des attaques-suicides contre Israël, réitérant sa volonté de venger «au cœur de Tel Aviv» le meurtre d'un de ses dirigeants. La démonstration de force a eu lieu lors d'un rassemblement organisé par l'aile du mouvement intégriste palestinien à la mémoire d'un de ses responsables, Mahmoud al-Khawaja, assassiné la semaine dernière par des inconnus dans le camp de réfugiés de Chatti dans la bande de Gaza. Le Jihad islamique avait accusé Israël de ce meurtre et menacé de le frapper «au cœur de Tel Aviv». Seize jeunes gens, vêtus de blanc pour signifier leur disposition à mourir dans des attentats anti-Israéliens, ont crié: «la vengeance à Tel Aviv est proche», avant de brûler les drapeaux israélien et américain. «Mort à Israël, mort aux États-Unis», ont scandé en retour des centaines de sympathisants du Jihad venus des quatre coins du territoire autonome. Le Jihad islamique, qui s'oppose au processus de paix israélo-palestinien, a revendiqué plusieurs attentats anti-Israéliens.

Papeete en colère



PHOTO AP

QUELQUES centaines de Tahitiens, essentiellement des militants indépendantistes du parti Tavini Huiraatira, ont manifesté hier à Papeete, contre la reprise des essais nucléaires français dans le Pacifique sud annoncée pour septembre. La ville et une partie de sa banlieue sont isolées du reste de l'île par deux de leurs barrages qui en bloquent les accès.

Soudan: appel à la mobilisation

Khartoum (AFP) — Le président soudanais, le général Omar al-Béchir, a appelé hier à la mobilisation pour la défense de son pays qui, selon lui, fait face à de sérieux défis en raison de son orientation islamique.

«Nous allons fournir des armes à quiconque est capable d'en porter, nous allons entraîner tous les jeunes» pour défendre le territoire, a-t-il déclaré, devant une foule rassemblée à Haj Youssouf (15 km au sud-est de Khartoum), à l'occasion du sixième anniversaire du coup d'Etat qui l'a porté au pouvoir.

Le général Béchir, vêtu de son uniforme, a affirmé que son pays faisait l'objet d'une «grande conspiration orchestrée par Hosni Moubarak pour renverser la révolution» parce que le Soudan avait choisi d'être indépendant et de suivre sa propre politique sous le drapeau de l'islam.

L'Égypte a lancé jeudi une sévère mise en garde au Soudan, qu'elle a impliqué dans la tentative d'assassinat contre le président Hosni Moubarak lundi à Addis Abeba. Des incidents frontaliers dans la région disputée de Halaïb, sur la mer Rouge, ont fait trois morts — deux policiers et un soldat — côté soudanais mardi et mercredi.

«Soyez prêts à défendre votre patrie et votre honneur», a lancé le général Béchir à la foule, qui a répondu: «Dieu est le plus grand, il n'y a d'autre Dieu que Dieu».

Le général Béchir a averti que le Soudan était prêt à affronter l'ennemi, «avec ses femmes qui portent maintenant des Kalachnikov», ajoutant: «les menaces n'arrêteront jamais les progrès de la révolution, toutes les provocations ne nous ferons jamais baisser le drapeau» de l'islam. La foule lui répondait en criant: «nous ne nous agenouillerons jamais devant quiconque sauf Dieu», «Jihad, victoire et martyre», «défaite pour les lâches et les laquais», qualificatif attribué par la presse gouvernementale soudanaise à M. Moubarak.

«Le Soudan n'abandonnera jamais un pouce de son territoire», a ajouté le général Béchir. Le général Béchir, qui était accompagné du président du Mozambique Joaquim Chissano en visite au Soudan, s'en est vivement pris à l'opposition soudanaise en exil, qualifiant ses membres de «traîtres et de mercenaires».

En ce qui concerne le Sud du pays, en proie à la guerre civile depuis 1983, «nous avons décidé de libérer tout le territoire qui reste aux mains des rebelles», a-t-il dit. «Si nous y parvenons par des moyens pacifiques, ce sera très bien, sinon nous le ferons à la pointe du fusil».

L'ONU confrontée à une explosion des besoins humanitaires

Le nombre des réfugiés est passé de 13 à 26 millions en sept ans

JOCELYN COULON

ENVOYÉ DU DEVOIR AUX NATIONS UNIES

New York — L'ONU, ce n'est pas seulement les missions des Casques bleus. En fait, à peine le tiers des activités des Nations unies est consacrée au maintien de la paix. Une de ses plus importantes actions est de faire face aux catastrophes humanitaires et ce, loin des caméras.

Depuis quelques années, l'ONU et ses agences spécialisées sont confrontées à une explosion des besoins humanitaires, en raison notamment de la multiplication des catastrophes naturelles, des famines et des conflits. Ainsi, les famines récurrentes en Éthiopie, les guerres en Afghanistan, dans le Golfe et en Afrique australe, l'effondrement de l'État somalien et les conflits en ex-Yougoslavie et dans le Caucase ont bouleversé des régions entières et jeté sur les routes des millions de réfugiés.

Le nombre de réfugiés enregistrés par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) est passé de 13 millions à la fin de 1987 à 26 millions à la fin de 1994. Le HCR consacre plus de 1,3 milliard de dollars à soulager les souffrances de ces gens.

En Bosnie, par exemple, l'ONU assiste près de trois millions de victimes civiles de la guerre.

Pour sa part, l'UNICEF consacre près du quart de son budget annuel d'un milliard de dollars aux urgences, surtout

pour les enfants isolés et traumatisés par la guerre, soit dix fois plus qu'il y a dix ans.

L'an prochain, l'ONU va organiser une grande conférence pour traiter des réfugiés et des minorités nationales dans les pays de l'ex-URSS.

Le «découragement des pourvoyeurs»

Devant la multiplication des situations d'urgences, l'ONU a créé en 1992 un Département des affaires humanitaires (DAH) dont le mandat est de coordonner tous les programmes humanitaires des agences du système onusien. Ce département a pris une expansion considérable. Son rôle est devenu si important que les leaders des sept grandes puissances réunis en sommet à Halifax, du 15 au 17 juin dernier, ont demandé aux organismes s'occupant d'aide humanitaire de coopérer plus étroitement avec ce département.

«On parle souvent du découragement des pourvoyeurs d'aide (donor fatigue) face aux crises et aux catastrophes», dit Peter Hansen, sous-secrétaire général de l'ONU et responsable du DAH. Ce n'est pas vrai. L'ONU et ses agences spécialisées réussissent maintenant à rassembler environ deux milliards de dollars d'aide par an pour l'assistance humanitaire. C'est une somme considérable.»

Selon lui, l'ONU a ainsi réussi à soulager rapidement la misère du million de réfugiés rwandais installés dans les camps de Goma, au Zaïre, après les massacres du printemps 1994.

Peter Hansen souligne qu'une partie de l'argent amassée par l'ONU et ses agences spécialisées sert maintenant à pré-

venir les crises humanitaires et les catastrophes naturelles.

«En 1991, un typhon a dévasté les côtes du Bangladesh et tué plus de 130 000 personnes, dit-il. Trois ans plus tard, un typhon semblable a frappé de nouveau. Bilan: 130 morts. Entre les deux catastrophes nos équipes ont travaillé sur place pour améliorer la construction des habitations et des infrastructures et pour préparer des plans d'évacuation. Bien sûr, ce genre d'intervention préventive n'attire pas l'attention des médias.»

Actuellement, le DAH gère un grand projet: le déminage. «Nous travaillons présentement sur des programmes de déminage dans 24 pays où il y a quelque 100 millions de mines qui causent la mort ou des blessures à des milliers de personnes chaque année, dit-il. Parallèlement à notre action sur le terrain, nous organisons le mois prochain à Vienne une conférence internationale au niveau des ministres des Affaires étrangères sur la question de l'interdiction des mines.»

Outre ses interventions dans les crises humanitaires, le DAH s'intéresse de près aux catastrophes technologiques. Ainsi, il administre un vaste programme pour venir en aide aux populations affectées par l'explosion de la centrale nucléaire de Tchernobyl, en Ukraine, en 1986.

De plus, des spécialistes du département viennent de réaliser en Russie un exercice de simulation d'une catastrophe nucléaire. Il s'agissait de voir comment les autorités locales mais aussi les gouvernements étrangers pouvaient faire face à une telle crise.

FIN



Croisières en Cargo

Au départ de Montréal et d'autres ports de l'Amérique du Nord.

Le rythme est décontracté, l'atmosphère sans cérémonie et les destinations des plus exotiques.

Pour en connaître davantage, abonnez-vous à notre bulletin mensuel. Vous y découvrirez les nouveautés, les itinéraires et les meilleurs tarifs.

Un abonnement d'un an à 24\$ CA ou de 2 ans à 40\$ CA vous donne droit à un bonus de 50\$ US lorsque vous réservez un voyage avec Maris USA Ltd., 215 Main St., Westport CT 06880

SMCQ

1 000 fois... Merci!

Offrandes III

LE DEVOIR VOIR

un encan-bénéfice

La Presse HOUR

Président d'honneur: Jean-Marc Eustache

La Société de musique contemporaine du Québec remercie chaleureusement tous ceux et celles qui ont fait de son encan, un succès, en particulier, les donateurs, les commanditaires et surtout VOUS, les enchérisseurs. Soyez assurés que les fonds amassés lors de cette soirée seront utilisés pour vous apporter encore, l'année prochaine, des musiques stimulantes, émouvantes et qui vous feront participer à une vie musicale toujours plus ardente. 1000 fois... Merci!

É D I T O R I A L

Décentraliser, pourquoi?

Jean-Robert Sansfaçon

Le livre vert du ministre Guy Chevrette propose de réfléchir à ce que serait le Québec, si... S'il devenait indépendant, condition essentielle, et s'il choisissait ensuite la voie de la décentralisation des responsabilités au profit des régions. Une démarche stimulante, certes, qui permet de rêver au «pays à bâtir», mais qui présente aussi l'inconvénient de reporter à plus tard la réalisation d'un projet rendu nécessaire par la crise des finances publiques et le chômage chronique.

Le livre vert du ministre Chevrette sur la décentralisation ouvre une fenêtre sur la vision d'avenir d'un Québec souverain. Si l'on en croit le document de réflexion, la gestion de plus du tiers des budgets totaux du nouveau pays indépendant pourrait être abandonnée à des instances régionales élues. Ce qui inclut l'aide aux PME, la gestion des infrastructures de transport, l'émission des permis de conduire, la construction et l'entretien des équipements culturels, sportifs, pénitentiaires, hospitaliers, éducatifs, l'administration de la sécurité du revenu, de la formation professionnelle, de l'aide juridique... En somme, une foule de responsabilités nouvelles accompagnées des budgets nécessaires pour leur gestion.

Pour le gouvernement du Parti québécois, une des conditions essentielles à la concrétisation de ce projet de décentralisation, c'est la souveraineté. La raison tient au refus d'ajouter un niveau supplémentaire de responsabilité à l'actuel dédoublement du pouvoir entre le fédéral et les provinces, mais aussi au danger d'affaiblissement du Québec dans la fédération, ce qu'un délégué budgétaire au profit des régions ferait peser sur la province. En somme, il faudra attendre d'avoir atteint une masse budgétaire critique avant d'envisager d'en confier le tiers aux régions.

Dans un Québec indépendant, c'est l'Assemblée nationale qui aura le haut du pavé; les régions hériteront de nouveaux pouvoirs, mais comme ces derniers ne seront pas inscrits dans la Constitution, ils n'y aura pas de guerre constitutionnelle. Une solution simple, à faire rêver Jean Chrétien.

Tout est loin d'être précis dans cette première ébauche d'orientation soumise à la discussion, ébauche qui fut reçue prudemment par les élus régionaux. Le livre vert ne prend d'ailleurs pas position quant au choix de l'instance à privilégier pour diriger. On ne dit pas non plus s'il serait préférable de regrouper tous les services sous un ou plusieurs parapluies régionaux, ou si chaque région serait libre d'imposer les taxes qu'elles voudraient. Mais on précise bien qu'elles n'auraient pas la possibilité de s'endetter au delà des dépenses d'investissement.

Le livre vert ne répond pas davantage à certaines contradictions qu'il prend la peine de soulever. Par exemple, il est vrai que plus les décisions sont prises à un niveau rapproché des gens, plus elles ont de chance de satisfaire à leurs besoins. Mais elles risquent aussi d'être différentes d'une région à l'autre, à moins que les normes nationales soient à ce point strictes qu'elles forcent tout le monde à faire la même chose. Nous sommes encore loin du consensus à ce propos, certains estimant que le dynamisme exige plus de latitude, d'autres que l'équité invite à l'uniformité. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à penser aux conventions collectives des employés de l'État: à quoi servirait de «régionaliser» la gestion des services de santé et d'éducation pour répondre aux priorités locales, si la détermination de la masse salariale

qui occupe la moitié (les trois quarts dans le cas de l'enseignement) des budgets est déterminée par une négociation centralisée? À l'inverse, accepterait-on qu'une infirmière ou un enseignant de Gaspé gagne moins qu'à Montréal parce que les élus locaux auraient décidé d'accorder la priorité à la construction d'un nouveau centre sportif et touristique?

On pourra discuter longtemps de cette ébauche de projet. Pour le moment, intéressons-nous plutôt aux motifs qui incitent Québec à privilégier la voie de la décentralisation.

Il y a d'abord la revendication traditionnelle des régions qui se plaignent depuis toujours de la mainmise des gouvernements supérieurs sur leurs affaires. En proposant la décentralisation des pouvoirs comme modèle pour l'avenir, le gouvernement Parizeau ne peut trouver véhicule plus attrayant pour s'attirer la sympathie des élites locales. Enfin, un gain potentiel tangible pour les régions, qui viendrait avec l'indépendance.

Mais par delà cette volonté de proposer un modèle administratif et décisionnel qui satisfasse aux revendications des régions, une autre raison, sans doute moins réjouissante celle-là, explique cet engouement récent pour la décentralisation: c'est l'échec des politiques économiques classiques devant la montée du chômage et du sous-développement régional.

L'époque des gouvernements centraux forts qui savent tout, qui font tout et desquels on attend la solution à n'importe quel problème, cette époque-là est révolue. Même les partis politiques sociaux-démocrates abandonnent, un après l'autre, leur credo du passé, au profit de pratiques qui sont encore loin de recueillir la faveur de leurs alliés.

Tout au long du livre vert, on se heurte à ce constat d'impuissance clairement exprimé, même quand il est enrobé d'un vocabulaire rassurant qui parle d'équité, de justice, de démocratie et même de rapports égalitaires entre les hommes et les femmes. Exit les politiques de développement industriel, les «Bâtir le Québec» et autres philosophies économiques interventionnistes. «Le gouvernement, lit-on à plusieurs reprises, ne peut, à lui seul, régler d'en haut tous les problèmes. Il n'en a d'ailleurs plus vraiment les moyens. Des solutions, souvent différentes selon les milieux, devront être trouvées.»

Voilà la raison première qui explique que partout dans les pays industrialisés, on ait entrepris de remettre entre les mains des communautés locales la responsabilité de se reprendre en main.

Que le Québec devienne indépendant ou non, il n'aura peut-être pas le choix: la décentralisation paraît incontournable. Ce n'est ni un cadeau, ni une panacée.

On se demande pourtant si ce n'est pas une fuite en avant, les instances régionales étant mieux placées pour connaître les problèmes, mais pas toujours mieux équipées pour y faire face. Tant mieux si le gouvernement du Québec parvient à impliquer les forces vives des régions, à mobiliser les communautés pour relancer partout l'activité économique et la solidarité sociale.

Le défi, il est là.

C'est l'échec des politiques traditionnelles qui force à la décentralisation.

L E T T R E S

Le Québec mis en réserve?

Le Québec sera-t-il mis en réserve de la république, pendant un an, advenant un OUI au prochain référendum? Et si c'est NON, le Québec deviendra-t-il une grosse réserve, un gros comptoir administratif? On ne le sait pas.

Ce que nous ne pouvons pas ignorer, cependant, avant que le comptoir ne choisisse, c'est ce passage extrait de l'œuvre de Jacques Ferron (*Les Deux Lys*): «Seigneur, qu'advient-il de cette journée? Donnera-t-elle lieu à ton apothéose ou à l'espace livide du temps noir, coagulé sur une croix dérisoire? Aurais-je vécu inutilement dans l'obsession d'un pays perdu? Alors, Seigneur, je te le dis: que le diable m'emporte.»

Combien sommes-nous encore, à souffrir de la maladie du vieux Meunier, à qui la perte du pays, ou le long maintien au rang de province, ce qui revient au même, apparaît comme une des plus ultimes trahisons, tout comme celle de quitter la femme qu'on aime pour une prostituée? L'histoire le dira.

Jean-François Bonin
Montréal, 24 juin 1995

Des produits nocifs

Le futur de la santé des Québécois dépend des mesures qui seront prises par le gouvernement du Québec et les municipalités.

En tant que médecin, je continue de voir des patients et de recevoir des appels téléphoniques de personnes qui souffrent de maladies à la suite d'épandages de produits chimiques sur les pelouses, les arbres, les parcs et les maisons (fertilisants,

herbicides, insecticides, fongicides). Les voisins en souffrent aussi.

Malgré tout ce qui a été publié, les compagnies de traitement des pelouses déclarent encore que ces produits nocifs ainsi que leurs ingrédients toxiques secrets sont sans danger.

Il y a présentement un règlement dans le but d'enregistrer les armes à feu. Pourquoi n'avons-nous pas une loi semblable pour enregistrer ces produits qui tuent la vie végétale et animale? Pourquoi n'y a-t-il pas une loi pour obliger les fabricants, les vendeurs et les individus à enregistrer tous ces produits?

Pourquoi les fiches de santé et de sécurité des fertilisants et des pesticides, ainsi que leurs ingrédients secrets, ne sont pas distribués au public et aux médecins?

Il m'a été impossible de connaître le véritable contenu des applications, leurs quantités ou à quels endroits ils ont été répandus.

Malgré qu'il ait été écrit pendant plusieurs années que ces produits polluent nos propriétés et nos vies (*Santé environnementale au Québec*, Les Publications du Québec), votre voisin ou votre ville peut toujours vous empoisonner en toute légalité.

En tant que médecin, spécialisé en dermatologie, je sais que ces produits chimiques peuvent causer des éruptions cutanées ainsi que des diarrhées, des brûlures des muqueuses buccales et de la gorge, la «grippe» et la faiblesse musculaire.

Il n'y a aucun moyen pour nous et nos enfants de nous protéger contre des maladies causées par ces produits chimiques.

Il n'y a aucune autorité à laquelle le médecin puisse recourir pour connaître le contenu des produits auxquels ses patients ont été expo-

sés. Nous n'avons aucune documentation qui se rapporte aux problèmes de santé à long terme tels que le cancer, les maladies immunitaires, les maladies neurologiques, les problèmes neuropsychologiques ou les enfants anormaux.

Quand une personne est blessée par balle, il y a une enquête pour déterminer les dégâts et leur origine.

June Irwin, M.D.

Pointe-Claire, 13 juin 1995

Libre et insouciant cycliste

M. Gomez (page «Idées», 24-25 juin 1995), que vous soyez contre le port obligatoire du casque à vélo, soit. Que vous tentiez de convaincre le reste de la population de la validité de votre choix, alors là, vous faites carrément fausse route.

Vous mentionnez vous-même l'avènement du port obligatoire de la ceinture en voiture et du casque à moto comme étant finalement une bonne chose. Figurez-vous que le port du casque à vélo risque bientôt de devenir tout aussi obligatoire pour les mêmes raisons que les deux premières: éviter au reste des citoyens d'avoir à assumer les frais de soins apportés aux insoucients qui, comme vous, n'auront pas su prendre suffisamment de précautions pour s'éviter des blessures graves en cas d'accident.

Si seules les raisons financières peuvent vous convaincre d'un choix à prendre, sachez que votre fracture du crâne nous coûterait plus cher que de vous imposer une contravention. Prenez des risques au nom d'une chevelure dans le vent si vous y tenez, mais épargnez-nous la facture!

Andrée Laplante
Verdun, 26 juin 1995

LES RETRAITÉS DE SINGER ONT GAIN DE CAUSE



Radio-Province doit-elle vivre?

Il y a quelque chose d'indécis dans ce qui arrive à Radio-Québec. Et je ne parle pas de la recommandation de transformer cette chaîne de télévision en une sorte de multimédia télévisuel branché sur l'autoroute électronique. Sur papier, c'est une «révolution» qui est pleine de bon sens (dans la mesure où les révolutions peuvent avoir du sens). Je ne parle pas non plus de tous ceux et celles qui vont devoir prendre des préretraites ou se réinventer leur emploi dans le secteur privé. Voilà des gens qui ont fait de leur mieux et qui se font maintenant dire bêtement que leur rêve n'est plus à l'ordre du jour.

L'indécence est ailleurs. Elle tient plutôt au silence honteux qui lie tous ceux qui participent à ce drame. Et de la honte, il y en a suffisamment pour que chacun y trouve son dû. A tout seigneur tout honneur, commençons par le gouvernement de M. Parizeau. Ce dernier sait très bien qu'à court et moyen termes Radio-Québec — oh! pardon: Télé Québec — est condamnée à disparaître de la carte audiovisuelle provinciale. Il n'y a pas de place au Québec pour deux réseaux parallèles de radio-télévision publique. Or, nous en avions déjà trois: Radio-Canada, CBC et Radio-Québec. Compte tenu de la situation économique, il ne faut donc pas se surprendre si les pressions à la fusion se font de plus en plus incessantes.

Mais c'est une erreur de croire que l'économie est ici la variable déterminante. L'argent public suit toujours le chemin que la politique lui indique. À l'heure de la globalisation, les télécommunications et en particulier la radio-télévision, sont devenues l'instrument privilégié de l'action des gouvernements et des États. Imaginez un peu que Radio-Canada et la CBC disparaissent. Fini *Le Point*, le temps qu'il fait à Lethbridge et les merveilleux reportages sur les communautés françaises du Manitoba.

C'est la télévision et la radio d'État qui sont en bonne partie responsables, avec ces organismes d'appoint que sont Téléfilm ou l'ONF, de l'existence de l'espace public canadien. C'est vrai au Canada, mais ce l'est aussi au Mexique, en Italie ou en Thaïlan-



DANIEL
LATOUCHE

de. C'est d'ailleurs pour cela que les gouvernements ont conservé leur plein pouvoir d'intervention dans ce domaine. Plus le commerce se libéralise et plus les États centralisent et organisent de façon serrée leur espace médiatique.

Créé à une époque où il était encore possible de croire que le Québec pouvait être le maître d'œuvre de son développement culturel, Radio-Québec n'a plus de raison d'être. En tant que province, le territoire du Québec ne coïncide pas avec un espace politique qui a besoin de son pendant médiatique pour affirmer sa différence.

L'avenir, les pays auront des télévisions nationales qu'ils inscriront dans des autoroutes électroniques nationales afin d'alimenter des réseaux de savoir nationaux. Qu'on le veuille ou non, la mondialisation des marchés et l'ouverture des frontières imposent une nationalisation du champ des communications. Le temps des provinces est terminé.

Si quelqu'un est au fait de cette nouvelle donne, c'est bien Jacques Parizeau. Or, il choisit de nous faire croire que, moyennant une redéfinition de sa façon de fonctionner, Radio-Québec pourra continuer à exister.

Que le gouvernement ne veuille pas être accusé de faire du chantage à la veille du référendum, on le comprend aisément. On a vu ce qui est arrivé lorsque le ministre des Finances a suggéré que les taxes augmenteraient si le Québec décidait de laisser Ottawa dépenser la moitié de ses impôts.

Ces fut l'éméute des bien-pensants et des editorialistes. Mais de là à gommer la réalité, il y a quelques pixels qu'on ne saurait oublier.

Québec sait très bien que la seule voie d'avenir pour Radio-Québec, c'est

de devenir le noyau dur du maillage électronique et radiotélévisuel québécois. Tout le reste n'est que détournement de bonnes intentions. À Radio-Québec, on le sait aussi, mais là non plus on ne le dira pas car on aurait l'air de faire de la «politique partisane» (quelle expression ridicule). N'oublions pas que ce sont les journalistes et les syndiqués de Radio-Québec qui ont crié le plus fort pour dénoncer l'intrusion gouvernementale appréhendée dans les affaires de leur société. Ce sont eux qui ont insisté pour faire semblant de la politique n'existant pas et que le débat constitutionnel ne faisait pas partie de leur mandat. Voilà qu'ils vont découvrir — probablement trop tard — que leur avenir est lié à celui du statut politique du Québec. Et cela ne fait que commencer. Pour l'instant, il n'y a que Radio-Québec qui est touché.

Dans six mois, un an, deux au plus tard, toutes les autres institutions culturelles du Québec vont devoir faire face au même choix existentiel. Et entre nous, si le Québec choisit de demeurer une province canadienne, voulez-vous bien me dire ce qu'il a besoin d'une Bibliothèque nationale, d'une Cinémathèque nationale ou même d'Archives nationales.

On ne va quand même pas continuer à se payer ces reliquats d'une époque dépassée sous prétexte qu'on y a accumulé passablement de vieilles choses. C'est au seul véritable gouvernement national du pays qu'incombe la responsabilité de faire le tri dans cette bouillabaisse. Après tout, c'est Ottawa qui gère le parc des plaines d'Abraham et qui s'occupe des minorités françaises dispersées un peu partout, alors on ne voit pas pourquoi les Archives du Canada ou le ministère du Patrimoine ne s'occuperaient pas aussi de notre développement culturel.

Je n'ai pas d'objection à ce que mes taxes servent à financer tous les Radio-Québec imaginables. Je serais même prêt à payer davantage si on m'assure que ces institutions serviront à construire une société normale, ouverte sur le monde, capable de s'assumer. Pour ce qui est des belles nationalisantes et des souvenirs nostalgiques, j'ai déjà donné.

À P R O P O S

... de contraceptifs

La prise de contraceptifs oraux par les Québécoises se maintient; depuis 1978, environ 20 % d'entre elles les utilisent. En 1987, c'étaient les jeunes femmes de 20 à 25 ans qui recouraient le plus à cette méthode (40 %). Chaque année, un nombre important de femmes se font mettre un stérilet. En 1992, ce nombre s'élevait à 8364. La stérilisation est un moyen de contraception choisi par plusieurs personnes. Après s'être multiplié par cinq entre 1971 et 1974 et avoir atteint, en 1978, le nombre record de 32 368, le nombre de ligatures a diminué considérablement depuis, et s'élevait à 13 771 en 1992. L'augmentation du nombre de vasectomies a

été plus tardive et moins prononcée. Cependant, depuis 1988, le nombre de vasectomies dépasse celui des ligatures: il est de 20 678 en 1992. En 1990, on estime à 7 % la proportion de femmes qui ont subi une stérilisation volontaire avant l'âge de 30 ans, comparativement à 5 % pour les hommes. À l'âge de 35 ans, les proportions sont non négligeables pour les deux sexes, soit 19 % pour les femmes et 17 % pour les hommes. Enfin, à 40 ans, les tiers des femmes et le quart des hommes sont stérilisés.

Les Québécoises déchiffrées, Portrait statistique, Les Publications du Québec.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUILLE, GUY TAILLEFER

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAISCEQUEDOIS

IDÉES

La décentralisation

Un défi incontournable

Pour bâtir le Québec de demain, il faut miser sur les gens, leur faire confiance, leur donner des responsabilités, donc des pouvoirs

GUY CHEVRETTE

Ministre des Affaires municipales et ministre d'État au développement des régions. Voici un extrait de la présentation du livre vert sur la décentralisation, qui a eu lieu le 29 juin dernier.

Dans son rapport final, la Commission nationale sur l'avenir du Québec recommandait :

■ que dans la constitution d'un Québec souverain soit clairement rappelée l'importance de la décentralisation comme fondement d'une organisation politique;

■ que les modalités de cette décentralisation soient prévues et appliquées graduellement par voie de régionalisation;

■ que le gouvernement poursuive les discussions avec l'ensemble de ses partenaires en vue d'approfondir les avantages et les inconvénients des divers scénarios possibles de décentralisation. (...)

Compte tenu de l'importance du sujet pour l'avenir du Québec, il est devenu clair aux yeux du gouvernement qu'une réflexion collective approfondie s'imposait avant de procéder à une décision et à des choix éclairés en matière de décentralisation. Le moment venu, il faut que tous les partenaires engagés dans l'opération puissent partager, sinon la même vision, tout au moins la même langue et une même compréhension des enjeux de la décentralisation.

Le document rendu public est bien un livre vert et non un livre blanc, c'est-à-dire qu'il n'a pas pour objectif de présenter une proposition gouvernementale définitive sur la décentralisation, mais de supporter et d'alimenter la phase finale de la réflexion. Le livre vert a donc pour objectif de faire un état de situation, porter un diagnostic et formuler des avenues de solu-

tions. À cette fin, il vise à :

■ adopter un langage commun, c'est-à-dire clarifier les termes et les bases de la réflexion sur la décentralisation;

■ dégager une lecture commune, c'est-à-dire fournir une photographie de l'état actuel de la décentralisation et préciser les limites du présent cadre constitutionnel;

■ proposer une vision commune, c'est-à-dire identifier les formes possibles de décentralisation dans un Québec souverain; les objectifs, les principes, le cadre de mise en œuvre, les partages de responsabilités, le cadre et la dynamique des institutions.

Le contenu du livre vert

Une première partie du livre vert dresse un état de situation de la décentralisation au Québec, tout d'abord en dégageant les aspirations et les attentes exprimées par la population en cette matière, durant les commissions sur l'avenir du Québec, bien sûr, mais aussi à l'occasion de la Commission Bélanger-Campeau. Il en ressort que la décentralisation est souvent perçue comme tantôt nécessaire, tantôt inévitable ou incontournable, et constitue même, aux yeux de certains, une tendance irréversible de la société. La décentralisation semble à tout le moins indispensable pour rétablir ou renforcer le lien de confiance entre la population et l'autorité publique.

Cet état de situation établit aussi les gestes qui ont été posés par les gouvernements successifs pour assurer une meilleure prise en considération des besoins des personnes dans l'élaboration et dans la distribution des services. En effet, plusieurs de ces initiatives allaient dans le sens d'une plus grande décentralisation de l'exercice des pouvoirs, avec les limites qu'impose le cadre constitutionnel actuel. Il s'agit donc de faire une lecture commune de la réalité: qui fait quoi en matière de compétences décentralisées au Québec actuellement? Quelles sont les caractéristiques de ces instances, leurs forces et leurs limites? Comment se situent-elles par rapport à ce qui se



PHOTO JACQUES NADEAU

Guy Chevrette: «En devenant souverain, le peuple du Québec acquiert la capacité de répartir les pouvoirs et les ressources financières entre les différents paliers les plus aptes à les exercer: les instances locales, les instances régionales, le gouvernement et l'Assemblée nationale.»

fait ailleurs dans le monde? Le document cherche aussi à situer la décentralisation par rapport aux enjeux actuels de la société québécoise. D'une part, la globalisation des économies et la mondialisation des marchés impliquent des révisions dans les façons de faire de l'État par rapport à ses fonctions et à ses rôles traditionnels. Il faut bien constater que, parmi les conditions susceptibles de favoriser un développement de notre société, notamment au point de vue de l'économie et de l'emploi, un nouveau partage des responsabilités de l'État en faveur des instances locales et régionales permettrait de faire éclore les dynamismes de l'ensemble des intervenants.

La situation des finances publiques est un incitatif majeur à une révision des rôles et des responsabilités au sein de la société québécoise. La trame de fond budgétaire et fiscale exige que la société dégage des moyens qui permettent d'offrir des services de qualité sans en augmenter les coûts et, si possible, en allégeant leur poids pour les contribuables. La décentralisation apparaît comme la voie la plus respectueuse du citoyen pour poursuivre cet objectif.

La décentralisation, comme l'a si clairement perçu et exprimé la population, sera fondamentalement conditionnée par le statut constitutionnel que le peuple déterminera pour le Québec. Il s'agit là d'une idée maîtresse du présent document.

La souveraineté ouvre pour le Québec des horizons beaucoup plus larges en matière de décentralisation. Une véritable décentralisation des pouvoirs, nous l'avons constamment affirmé, doit s'accompagner des ressources financières correspondantes et les instances décentralisées doivent bénéficier d'une autonomie financière pour assumer leurs compétences. L'application d'un tel principe prend une signification particulière dans un Québec souverain détenant la totalité de ses pouvoirs et de ses revenus. En devenant souverain, le peuple du Québec acquiert la capacité de répartir les pouvoirs et les ressources financières entre les

différents paliers les plus aptes à les exercer: les instances locales, les instances régionales, le gouvernement et l'Assemblée nationale.

Tout est sur la table

Souverain, le Québec dispose alors des moyens de convier l'ensemble de la population à établir les voies et les moyens d'une véritable décentralisation, sans qu'une telle opération mette en péril l'exercice des responsabilités fondamentales attribuées à l'Assemblée nationale et au gouvernement. La situation de province ligote en quelque sorte le Québec dans sa possibilité de décentraliser: ce serait l'affaiblir politiquement face au gouvernement fédéral en réduisant ses moyens financiers et donc sa capacité d'action pour défendre l'intérêt général des Québécois et le développement de l'ensemble de la société. En effet, chaque citoyenne et chaque citoyen du Québec a le profond sentiment que la société québécoise a toujours eu besoin d'un État du Québec fort pour défendre, affirmer et développer son identité dans le contexte nord-américain.

Une dernière partie du document explore et présente les différentes avenues et modalités de mise en œuvre d'un nouveau pacte de décentralisation dans un Québec disposant de tous ses pouvoirs et de tous ses revenus. Face à une société à redéfinir, il s'agit pour nous de préciser les objectifs et les principes d'une décentralisation, d'envisager à titre exploratoire une répartition des compétences dans les différents secteurs d'activités. Il reviendra à la population d'indiquer la nature des compétences à décentraliser et les instances susceptibles de les assumer.

En effet, je l'ai toujours affirmé, tout est sur la table. Il s'agit d'un choix de société, c'est-à-dire d'un projet collectif à construire et, dans ce projet, c'est au citoyen de faire les choix essentiels concernant la répartition des responsabilités et les instances à privilégier. C'est là le sens de la démarche voulue par le gouvernement et dont ce livre vert constitue une étape.

Les générations de la dette

2- Qui travaillera durant les 20 prochaines années?

RICHARD BERGERON

39 ans, assistant de recherche Université de Montréal

A partir de 1973, nous sommes entrés dans l'ère de l'inflation structurelle, maintenue à une moyenne de 10 % jusqu'en 1983. Pour les 40-60 qui plus que jamais étaient au pouvoir et fixaient les règles à leur convenance, il s'agissait désormais d'utiliser l'inflation comme moyen de ne pas payer ses dettes et comme cataplasme procurant l'illusion d'échapper aux aléas de la nouvelle économie mondiale en émergence. Qui contractait une hypothèque fixe d'un montant de \$ par mois en 1973 avait en 1983 un montant réel à payer de l'ordre de 100 à 120 \$. CQFD.

Le choc pétrolier de 1973 amorçait la mondialisation. C'en serait fini, pour les pays riches, de déterminer la valeur d'un bien ou d'un service en ne procédant qu'à des comparaisons entre eux, comme si le reste du monde n'existait pas. Aveuglés par notre complexe de supériorité, nous imaginions que les prix devaient incorporer des rémunérations de base à hauteur de 50 000 \$ pour 1500 petites heures de travail par année, quatre à six semaines de vacances, des congés payés de plusieurs mois sitôt que notre petite douleur au dos se fait un peu trop persistante, avec retour au travail sous condition expresse qu'on nous ait fourni un siège orthopédique à 1200 \$ ou un appui-tête à 200 \$, et ainsi de suite pour l'interminable liste de ces petites douceurs attestant que la masse des 75 kilos de matière qui nous composent atteignait un niveau de qualité inégalé dans l'histoire de l'humanité. Les petits Louis XIV délicats et maniérés que nous étions devenus allaient se faire brasser.

Les Asiatiques se sont fait un plaisir de nous montrer qu'on pouvait travailler aussi bien que nous, souvent mieux, à hauteur de 3000 heures par année pour quelques milliers de dollars seulement, sans filet de sécurité. Ce fut l'hécatombe, nos industries tombant l'une après l'autre: construction navale, automobile, textile, biens de consommation courante, etc. Chaque fois, c'était une convention collective et son attirail de droits acquis qui sombraient, un pan supplémentaire de notre édifice social aux pieds d'argile qui s'écroulait.

Les 40-60 ont refusé d'accepter cette évidence que nous étions, jugés à l'aune des nouvelles normes mondiales de compétitivité, loin d'être aussi riches que nous l'avions cru, qu'on nous contestait avec une cruelle efficacité notre supposé droit à consommer à satiété et à faire la belle vie en travaillant si peu. N'en étant plus à une hérésie à prétention rationaliste près, ils ont concocté et propagé cette théorie selon laquelle, étant entrée dans l'ère des services, une société avancée n'avait plus à prendre appui sur des secteurs industriels et manufacturiers dynamiques. Quant aux dizaines de milliers de travailleurs d'usine qui à l'époque perdaient leurs emplois, ils constituaient la frange périphérique du brillant aréopage des 40-60, une frange bien attachante parce que si typiquement «prolo» mais, convenons-en, susceptible pour cette raison même d'être larguée sans risque aucun.

Se posait néanmoins le problème de l'insuffisance des

ressources financières nécessaires au maintien du niveau de vie de l'essentiel des 40-60. L'inflation dépassant déjà le seuil à la fois du ridicule et du dysfonctionnement économique, qu'allait-on trouver d'autre? Ingénieux quand il s'agit de réécrire les manuels d'économie à leur convenance, les 40-60 ont sorti un nouveau chat du sac: la croissance par endettement. Ils ont d'abord prétendu, durant la période 1974-81, que l'endettement était un facteur d'accélération de la croissance, puis, quand tout a tourné à l'horreur, à partir de 1982, qu'il était un instrument essentiel au maintien d'un minimum d'activité économique en période de crise. Voici comment année après année le Canada s'est retrouvé à emprunter 20, 30, 40, 50 milliards \$, jusqu'à atteindre 800 milliards \$.

Prenons soin de l'affirmer clairement: ces 800 milliards, bientôt 1000, ont pour l'essentiel servi à soutenir le niveau de vie des 40-60 depuis 1975. Aujourd'hui, notre économie apparaît sinistrée. En effet, où trouve-on les beaux emplois à 50 000 ou 100 000 \$ avec protection mur à mur qui restent? Essentiellement à deux endroits. D'abord dans le secteur public et parapublic, paliers fédéral, provincial et municipal confondus. Toutes catégories de salariés confondues, également, puisque le col bleu ou chauffeur d'autobus touche autant qu'un professionnel, le policier plus. En second lieu dans toutes ces «niches» soit protégées par des artifices légaux ou réglementaires, soit ne vivant que des commandes publiques. En somme, la partie «gras-dur» de notre économie se réduit à ce qui n'est pas soumis à la concurrence.

Voici un contexte bien peu propice à une croissance économique forte et de longue durée, on en conviendra. Dès lors, la seule possibilité qui reste de rembourser la dette est d'obliger une partie de la population à comprimer sa consommation et à baisser son niveau de vie, et ce durant au moins une vingtaine d'années. Cela étant, il faudra malgré tout continuer à travailler, plus fort que jamais si l'on espère inverser la tendance au déclin de notre économie. Il va en effet de soi qu'il faudra déployer ce surcroît d'efforts dans le secteur compétitif de l'économie plutôt que dans son secteur non compétitif.

Question: qui travaillera durant les 20 prochaines années? Réponse: les 20-40.

Si l'on en croit une publicité télévisée, les 40-60 rêvent de prendre leur retraite à 55 ans pour, l'espérance de vie ne cessant de progresser, se payer une éternité de luxueuse *farniente*. Grâce à leurs généreux régimes de retraite, ils toucheront entre 40 000 \$ et 80 000 \$ par an, plutôt 70 000 \$ à 150 000 \$ si l'on parle des ménages. Puisqu'à ces âges la maison est payée et les enfants devenus adultes, des montants de cet ordre représentent un potentiel de consommation rien moins qu'ahurissant. Nos futurs retraités pourront aisément continuer de jouer au golf, voyager, changer leur grosse auto aux trois ans, manger dans les meilleurs restaurants, passer leurs hivers en Floride jusqu'à concurrence des six mois moins un jour permettant de conserver son droit au régime public d'assurance-santé, et ainsi de suite selon l'imagination débordante permise à qui a été béni des dieux.

Pendant ce temps, les 20-40 feront face à des rémunérations directes faibles, à l'absence de toute sécurité, à des

coûts de formation et de santé substantiellement relevés, et ainsi de suite, alors que la prestation de travail exigée demeurera élevée. Tous ces sacrifices, qui finiront de faire des 20-40 une génération de creve-la-faim, à quoi serviront-ils? À maintenir leur niveau de vie aux 40-60, et ce jusqu'à leur mort.

Deux propositions pour liquider la dette

L'argent acaparé par les 40-60 au détriment des 20-40 existe toujours, du fait qu'il ait servi à alimenter des réserves pour consommation future. Cherchant le plus grand commun dénominateur possible pour tous les 40-60 à s'être trop bien servis depuis 20 ou 30 ans, ce sont les régimes privés de retraite et la valeur au marché des résidences occupées par leurs propriétaires que je solliciterai.

■ Régimes privés de retraite

Les actifs des caisses de retraite privées s'élèvent à 350 milliards \$. Des 3,9 millions de salariés contributeurs, deux millions appartiennent à la fonction publique et parapublique, la plupart des autres à de grandes entreprises. Les caisses devraient être nationalisées et leurs actifs versés au paiement de la dette.

Les régimes enregistrés d'épargne retraite (REER) constituent l'autre grand véhicule d'accumulation d'épargne-retraite à l'abri de l'impôt. S'adressant aux travailleurs qui n'ont pas cette chance d'avoir un généreux régime de retraite venant avec leur emploi, je proposerai une mesure moins drastique: que l'État récupère 50 % de ses pertes fiscales des 10 dernières années, soit 50 milliards \$.

■ Propriété résidentielle

Les 6,5 millions de propriétaires-occupants canadiens ont accumulé par l'entremise de leur logement un total de 600 milliards \$ d'épargne nette. Je propose de verser cette épargne au paiement de la dette en taxant chaque propriétaire-occupant de la différence entre l'évaluation marchande de 1995 de son logement et la balance du prêt hypothécaire en cours sur ce logement.

On pourrait imaginer des centaines de façons de forcer les 40-60 à payer la dette qu'ils ont contractée plutôt que se sauver avec le magot et faire la belle vie jusqu'à la fin de leurs jours pendant que d'autres, les 20-40, se saignent à blanc pour la payer à leur place. Je ne prétends pas que les deux que j'ai retenues soient les plus subtiles.

Après quelques années de montagnes russes, on constaterait par la croissance l'immense avantage d'avoir levé l'hypothèque de la dette, ce dont les 20-40 seraient les premiers bénéficiaires. Et les 40-60? Ils seraient bien plus pauvres qu'ils l'avaient cru mais assurément pas dans la rue. A une époque où l'emploi se fait si rare, il ne serait pas question de leur permettre de se «refaire» en conservant leurs emplois aux avantages exagérés jusqu'à 70 ou 75 ans. Au contraire, il faut avancer l'âge de la retraite obligatoire à 60 ans. Cela dit, on pourrait permettre à ceux qui le voudraient de continuer à apporter leur contribution à la société, mais à titre bénévole, comme le font tant de 20-40 aujourd'hui. Dans le pire des cas, les 40-60 verraient leur niveau de vie s'abaisser jusqu'à atteindre le plancher que constitue le régime universel de sécurité de la vieillesse, c'est-à-dire qu'ils vivraient la vieillesse qu'ils ont jugée satisfaisante et raisonnable pour leurs propres parents. Comment imaginer qu'ils en aient le dédain? FIN

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Konrad Yakabuski; Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précor (pages éditoriales, responsable de la section Tourisme); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon, Paule des Rivières, Robert Lévesque, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Durtisac, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramier, Clément Turde; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (carticaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Claude Petit (commissaire); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction). Le Documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslaine Côté, Marlène Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Suzanne Mischevic, Jacques A. Nadeau, Micheline Ruelland, Monique Verreault (photographes); Sylvie Laporte, Pierre-Rousseau, Micheline Turcotte; Michèle Bouchard (secrétaire). L'ADMINISTRATION Henry Riedl, c.m.a. (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et coordonnatrice aux ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Louise Gagné (directrice), Christian Guy (superviseur à la promotion des abonnements). LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur de la technologie et des approvisionnements), Marie-France Turgeon (directrice de la production), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCormiers, Caroline des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudson, Sylvain Lesage, Michèle Malenfant, Christian Vien, Olivier Zaida. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Marcel Couture (président). LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

ACTUALITÉS

PARIZEAU

L'impression de bon voisinage

SUITE DE LA PAGE 1

discuter qu'avec Ottawa en ce qui concerne les transferts fédéraux.

Sa participation pourrait toutefois revêtir un caractère symbolique, à la veille du référendum, et dans la foulée de l'entente signée avec le Bloc québécois et l'ADQ sur l'offre qui serait faite au Canada d'un nouveau partenariat advenant la souveraineté.

Il donnerait ainsi l'impression de bon voisinage et exprimerait la volonté du Québec de demeurer un partenaire actif. Un boycottage de la Conférence donnerait l'impression inverse. C'est entre autres pour cette raison qu'il n'est pas exclu», a dit le ministre des Affaires canadiennes Louise Beaudoin dans un entretien avec *Le Devoir*, qu'il y aille.

Toujours pour montrer la volonté de Québec d'être activement partenaire du reste du Canada «qu'il advienne», Mme Beaudoin s'est réjouie de l'entrée en vigueur de l'Accord sur le commerce intérieur.

Avec son collègue de l'Industrie et du Commerce, Daniel Paillé, elle s'est dite très intéressée à un élargissement de l'application de l'Accord aux réseaux de la santé et de l'éducation, aux municipalités et aux sociétés d'Etat.

L'Accord qui entre en vigueur aujourd'hui ouvre aux fournisseurs de toutes les provinces les marchés publics des provinces, c'est-à-dire qu'il permet aux entrepreneurs de n'importe quelle province de répondre aux appels d'offres des autres provinces pour l'achat de produits de plus de 25 000 \$ et l'achat de services de plus de 100 000 \$.

Une réunion des ministres du Commerce intérieur est prévue le 6 juillet prochain. M. Paillé y participera. Il fera valoir que le Québec est d'accord pour étendre les dispositions concernant les marchés publics aux réseaux parapublics, dans la mesure où des règles de transparence et de réciprocité sont appliquées. Il semble que des provinces de l'Ouest soient plus réticentes.

À cette réunion, M. Paillé fera aussi valoir les objections du Québec au projet de loi fédéral C-88 qui, aux yeux du Québec, donne à Ottawa un pouvoir démesuré de rétorsion contre les provinces qui contreviennent à l'Accord.

Dans une première lettre, le 10 mai, M. Paillé avait exprimé son désaccord concernant l'article 9 du projet de loi C-88, qui a franchi l'étape de la deuxième lecture aux Communes. Cet article donne le pouvoir à Ottawa, par décret, de prendre contre une province des mesures de rétorsion ou de l'assujettir à l'application d'un texte législatif fédéral si cette province contrevient à l'Accord. L'article 9 donne le pouvoir à Ottawa de «prendre toute mesure qu'il juge nécessaire».

Le ministre fédéral de l'Industrie, John Manley, a écrit le 15 mai à son homologue provincial pour le rassurer sur les intentions fédérales. M. Paillé lui a répondu le 7 juin en lui proposant de modifier l'article 9 en éliminant la clause qui permet à Ottawa de prendre toute mesure qu'il juge nécessaire et de limiter la durée d'application d'un décret

adopté en vertu de cette loi.

M. Paillé demande aussi de retirer du projet de loi C-88 la clause qui prévoit l'abrogation d'une partie de la loi sur les transports routiers sur le transport en vrac. Québec avait obtenu une exemption sur le transport en vrac dans l'Accord. L'abrogation d'une partie de la loi fédérale aurait pour effet d'annuler cette protection.

La dernière lettre de M. Paillé est sur le ton de la conciliation et ne contient aucun signe d'acrimonie.

Plusieurs provinces seraient d'accord avec les objections de Québec. Dans un communiqué publié jeudi, les ministres Beaudoin et Paillé réaffirment qu'il «importe de maintenir et d'accroître au maximum les possibilités offertes à l'entreprise québécoise par cet espace économique».

En 1994, les exportations du Québec vers le reste du Canada étaient de l'ordre de 34,2 milliards \$ tandis que ses importations en provenance des autres provinces s'élevaient à environ 33,3 milliards \$.

Dans un langage sibyllin qui fleurit dans les discours référendaires, ils ajoutent que «ces données reflètent à l'évidence l'intérêt réciproque qu'on le Québec et le reste du Canada à assurer la plus grande fluidité possible à leurs échanges économiques et commerciaux».

Le camp souverainiste ne cesse de dire que l'ampleur des échanges et l'intérêt mutuel rendront incontournable le maintien de l'espace économique actuel.

Selon Mme Beaudoin, l'Accord qui entre en vigueur aujourd'hui pourra continuer à s'appliquer, à peu près dans les mêmes termes, si le Québec devenait souverain.

Mme Beaudoin rappelle que l'ACI s'inspire des ententes internationales de libre-échange et de l'Accord général sur le commerce et les tarifs (GATT), dont les souverainistes sont devenus au fil des ans d'ardents propagandistes.

L'Accord élimine plusieurs barrières au commerce entre les provinces mais il est de portée limitée. Si limitée que, lors de sa signature, il y a un an, M. Parizeau le prenait comme exemple pour montrer «à quel point le système fédéral est devenu sclérosé». Richard Le Hir, qui était alors candidat péquiste, y voyait la démonstration que ce sont les provinces de l'Ouest qui sont protectionnistes et non pas le Québec.

Les fédéralistes Daniel Johnson et Jean Chrétien y avaient vu la preuve, au contraire, que le fédéralisme marche et qu'il peut évoluer autrement que par des amendements de portée constitutionnelle.

Le développement régional, la culture et les peuples autochtones sont des domaines totalement exclus de l'Accord. Plusieurs dimensions du commerce des produits agricoles et des boissons alcoolisées ne sont pas incluses. L'Accord vise par ailleurs l'harmonisation des normes professionnelles pour faciliter la mobilité de la main-d'œuvre et un code des investissements pour interdire à un gouvernement d'attirer des entreprises d'autres provinces à coups de subventions.

Sa participation revêtirait un caractère symbolique, à la veille du référendum et dans la foulée de l'entente signée avec le Bloc et l'ADQ

L'école des éléphants



PHOTO AP

L'ÉCOLE n'est pas encore finie pour ces étudiants, qui essaient de donner la leçon à Betty Boop. L'éléphant de 23 ans plutôt paresseux sert de cobaye aux apprentis dompteurs, à l'école de pachydermes Scott et Heidi Riddle's, près de Guy en Arkansas.

CASINO

Les croupiers se sont joints aux piqueteurs

SUITE DE LA PAGE 1

fecté au dossier, c'est la goutte qui a fait déborder le vase. «On a l'impression que la direction nie l'existence du syndicat et qu'elle veut nous faire signer un contrat de travail qui correspond au manuel des employés qu'elle a rédigé. Ils veulent signer une convention collective mais ne veulent pas du syndicat.»

«Ce sont les conditions dans lesquelles ils ont accepté le poste et en toute connaissance de cause», a pour sa part lancé Jean-Yves Saint-Laurent, directeur général de l'établissement.

Après 26 séances de négociations infructueuses réparties sur six mois, les parties patronale et syndicale n'arrivent toujours pas à s'entendre sur un projet de convention collective. Ils se renvoient maintenant la balle pour tenter de faire porter l'odieux du conflit à l'autre. Alors que la direction du Casino crie au débrayage, les employés se plaignent d'être victimes d'un lock-out.

Les croupiers, qui étaient demeurés à l'écart du conflit, ont rejoint hier après-midi leurs confrères de travail sur la ligne de piquetage symbolique dressée en face de l'ancien pavillon de la Civilisation de l'île Notre-Dame.

Incapable d'exploiter le Casino à la suite du départ — forcé ou volontaire — des employés affiliés à la CSN jeudi après-midi, la direction générale a dû imposer un lock-out à ses croupiers et fermer le Casino. Affiliés à la FTQ, les croupiers se prononcèrent à leur tour mardi sur un vote de grève.

«On se sent un peu à la remorque des événements, avoue Roger Leclerc, président du syndicat des croupiers. La direction aurait pu faire autre chose que des mises à pied.» Les croupiers négocient également leur première convention collective. Ils revendiquent de meilleurs horaires de travail, une hausse des salaires et la reconnaissance de l'ancienneté.

Les employés affiliés à la CSN veulent pour leur part que la semaine de travail passe de 38 à 40 heures et qu'elle soit répartie sur quatre jours plutôt que cinq. Ils désirent également une hausse salariale variant de 2 à 7 % selon l'emploi. À l'heure actuelle, les salaires horaires moyens sont situés entre 13 \$ et 15 \$.

«Ces salaires ont fait l'objet d'analyses et se comparent avantageusement à la moyenne dans l'industrie du jeu nord-américaine», af-

firme Vincent Trudel, président de la Société des casinos du Québec.

La direction du Casino et ses employés se disent prêts à retourner à la table de négociation, mais il semble qu'aucun des deux groupes ne soit prêt à faire des compromis. D'une part, les syndiqués ne retourneront pas au travail s'ils ne peuvent porter leur marcion syndical; d'autre part, la direction refuse systématiquement que les employés ne se conforment pas au code vestimentaire.

«On doit trancher quelque part, affirme Jean-Yves Saint-Laurent. Depuis quelques mois, les moyens de pression s'intensifiaient. Jusqu'où pouvions nous continuer avec tant d'incertitude sans que le service offert à la clientèle ne soit affecté?»

Les deux parties se sont engagées hier dans une partie de bras de fer qui risque de perdurer. «Dans l'hypothèse où on se prononce en faveur de la grève, le retour au travail se fera quand les trois conventions collectives seront signées», a lancé Alain Brouillard, qui demeure malgré tout optimiste.

«Je suis convaincu que nous sommes capables de signer une convention collective en deux ou trois jours, même s'il y a une centaine d'articles. Après tout, la chute du mur de Berlin et la réunification de l'Allemagne se sont faites en l'espace de quelque 24 heures», a-t-il opiné.

Les négociations reprendront lundi et mardi prochains en présence du conciliateur Paul-Emile Thellen, nommé par le ministère de l'Emploi.

La fermeture du Casino, annoncée en catastrophe jeudi vers 22h, a causé beaucoup de surprise chez les habitués des tables de jeu. Des dizaines d'automobilistes et des touristes américains, déçus, ont dû rebrousser chemin, hier.

Le Casino accueille en moyenne 15 % de visiteurs provenant de l'extérieur du pays. Mais selon un porte-parole de l'Office des congrès et du tourisme de Montréal, la fermeture de l'établissement ne découragera pas les quelque deux millions de touristes qui ont l'intention de se prélasser dans la métropole comme à tous les ans pendant les mois de juin et de juillet.

«Le Casino n'est pas une destination touristique et sa fermeture n'aura pas d'impact sur l'hôtellerie et la restauration, estime Pierre Bellerose. Ça enlève seulement une valeur ajoutée au tourisme qui allait dans les coffres de l'Etat.»

FESTIVAL

SUITE DE LA PAGE 1

le double de l'année dernière. *Chicago Tribune*, *Chicago Sun Times*, *Boston Herald*, *Philadelphia Inquirer*, *Los Angeles Times*, *Boston Globe*, l'agence Reuter de New York, *Kansas City Star*, peut-être même CBS, ils débarquent les uns après les autres, sur le site du «festival le mieux organisé du monde». Sans oublier la télé hongroise qui s'arrêtera sur les lieux du Festival dans le cadre d'un article sur le Québec, et au moins un journaliste japonais. Hasard? Que non!

Le président du Festival, Alain Simard, et la vice-présidente aux communications, Caroline Jamet, sont passés, en mars dernier, à Boston, New York et Chicago pour parler de leur programmation 1995 et vanter les qualités de Montréal, entre autres son degré de sécurité, sa convivialité, sa cuisine, son taux de change. C'était la première étape d'un «virage touristique» devant s'étaler sur cinq ans pour faire connaître les attraits de Montréal.

Chacun, on vend un angle particulier, irrésistible. Mais grosso modo, dit Alain Simard, «il faut vendre Montréal comme ville des festivals en plein air». Les gens du jazz ont d'ailleurs leurs efforts à ceux des trois autres principaux festivals — le Festival des films du monde, les Francofolies et le Festival Juste pour rire.

Tous, cette année, feront des enquêtes plus poussées sur leur clientèle étrangère afin de savoir d'où elle vient et ce qu'elle veut. L'Office des congrès et Air Canada sont aussi dans le coup.

L'année dernière, environ 200 000 des 1,5 million de visiteurs du Festival de jazz provenaient de l'extérieur de Montréal, dont 125 000 de l'extérieur du Québec, essentiellement des États de la Nouvelle-Angleterre et un peu de la France. Mais les organisateurs des différents festivals raffineront leurs stratégies pour en savoir plus long sur leurs clients et attirer nos voisins en plus grand nombre.

Tous les correspondants étrangers saluent la vision très large que le Festival de jazz de Montréal donne au jazz. Tous apprécient le mélange de concerts pour les foules dans les rues et ceux, plus intimistes, dans les salles de spectacles.

Ailleurs, souligne M. Levinson, qui a récemment quitté *Billboard* pour devenir vice-président de Warner Jazz, «les festivals de jazz mettent l'accent sur l'une ou l'autre des facettes de ce style, plus ou moins traditionnelle, électrique ou non, fusion ou non; ici tous les styles se mient et l'événement devient une grandiose mosaïque. Les vibrations sont très bonnes».

Joseph Woodard, du *Los Angeles Times*, est tout à fait d'accord. De retour pour la première fois depuis 1989, il se propose de rédiger au moins un article sur les raisons du succès du Festival. En 1989, année du dixième anniversaire du Festival, il avait mis l'accent sur le contrebassiste Charlie Haden, invité spécial de cette édition, qui vit à Los Angeles. Cette année, il suivra, entre autres artistes, David Murray. Il tentera aussi, dit-il, d'entendre des musiciens canadiens.

Bref, tous les espoirs sont encore permis cette année. La première étape de la stratégie touristique ne semble connaître aucun raté. Et si les talents de gestion et le flair musical des patrons du Festival de jazz se maintiennent, c'est le monde entier qui débarquera à Montréal en l'an 2025! Pour l'heure cependant, des préoccupations plus immédiates habitent les responsables du festival: ils scrutent le ciel en se disant que cela fait décidément bien longtemps, trop longtemps, que la pluie s'est faite discrète.

TABLEAU Ici comme ailleurs, les cambrioleurs ont une préférence marquée pour les peintures et les sculptures

SUITE DE LA PAGE 1

sement a été débranché par les ouvriers travaillant à la réfection de la verrière du vieux pavillon B'nai Gibb. C'est par ce trou qu'ils vont pénétrer dans la caverne d'Ali Baba de la rue Sherbrooke.

Le trio maîtrise, bâillonne et ligote les gardiens, puis fait ce qu'il est venu faire. Au bout de deux heures, les maîtres-cambrioleurs, qui sont aussi de fins connaisseurs d'art, repartent avec une quarantaine de bijoux et surtout 18 toiles, dont un petit Rembrandt (*Paysage avec chaumière*), deux Bruegel l'Ancien, deux Corot, un Courbet, une huile de Daumier, un Delacroix, un Gainsborough, un Millet et un Rubens...

La rapine la plus fructueuse de l'histoire canadienne est évaluée à l'époque à 2,5 millions \$. Le crime de lèse-esthétique est demeuré impuni.

«C'est le dossier que je suis avec le plus de tristesse et que j'aimerais le plus voir résolu», dit Lisa Schur, expert-analyste du Groupe des biens culturels du bureau d'Ottawa d'Interpol, l'organisation internationale de police criminelle.

Cette sous-section, fondée au début des années 1980,

recueille des renseignements sur le vol d'objets d'art. Interpol Ottawa utilise un «registre des objets d'arts et des artefacts volés» (ROSA) depuis 1983. Cette base de données centralisée compte actuellement près de 20 000 dossiers internationaux, dont les trois quarts accompagnés d'images optiques. ROSA «s'enrichit» d'environ 2000 dossiers par année. On pourra probablement consulter la banque de données via le réseau Internet dès l'an prochain.

Un rapport basé sur les dossiers de ROSA vient juste d'être publié. *Vol de biens culturels au Canada* montre qu'un vol sur dix signalés dans le monde par année est commis au pays. Le Canada a d'ailleurs le triste honneur de figurer au quatrième rang des paradis des pilliers de trésors artistiques, même si la valeur totale des biens volés ici (un peu plus de 4 millions \$ l'an dernier) ne représente qu'une infime partie du grand total mondial (évalué à 5 milliards \$ en 1994).

La moitié des 200 larcins canadiens sont commis à Toronto et Montréal. Ici comme ailleurs, les cambrioleurs ont une préférence marquée pour les peintures et les sculptures (une œuvre volée sur deux). Ainsi, le 3 novembre dernier, un collectionneur de la métropole qué-

bécoise s'est fait dérober chez lui *Le Père Cyr*, un petit Suzor-Côté.

Mais le Canada a ses particularités. On y compte en moyenne plus de vols dans les résidences privées (36 % par rapport à 29 % à l'étranger) et les galeries d'art (21 % au lieu de 7 %), mais moins de vols dans les musées (8 % ici, 23 % ailleurs) et les églises (2 % au lieu de 13 %). «Nos musées sont maintenant équipés de systèmes de sécurité très performants», note Mme Schur.

Ce n'est par contre pas le cas des lieux de culte, qui abritent souvent des trésors. Le 11 septembre 1990, une bande d'aigrefins a découpé et emporté six toiles de la basilique de Québec, dont une attribuée à Goya. Une seule œuvre, *Le Mariage mystique de sainte Catherine d'Alexandrie*, attribuée à l'Italien Carlo Dolci, a été retrouvée, deux ans plus tard.

La récupération n'est tout de même pas aussi rare que les chefs-d'œuvre. Sur la scène internationale, la moyenne est d'un objet sur douze. Les policiers canadiens sont un peu plus performants, avec un taux de réussite d'environ 12 %. Le cas récent le plus important date de mai 1994. *Portrait de femme*, du maître flamand Van Dyck, qui avait été volé au château de Dunsany, en Irlande, a

été retrouvé à Montréal après une enquête d'Interpol qui a duré deux ans. «C'est une preuve que le Canada fait partie du réseau mondial du recel», dit Mme Schur.

C'est à ce niveau qu'Interpol prend tout son sens. L'organisme créé à Vienne en 1923 et qui compte maintenant près de 180 pays membres est une courroie de transmission indispensable pour remonter les filières internationales du crime. Toutefois, on déplore la lenteur de son fonctionnement: les 200 à 250 «notices internationales» diffusées chaque année à l'échelle mondiale ne sont souvent envoyées que trois à quatre mois après le vol. Ainsi, le célèbre tableau *Le Cri*, d'Edvard Munch, volé à Oslo en février 1994, a été retrouvé au mois de mai suivant par les policiers norvégiens avant qu'Interpol n'ait posté sa papiers. Il faut dire que seulement deux officiers, soit moins de 1 % des effectifs au quartier général de Lyon, en France, s'occupent exclusivement des affaires de vols d'œuvres d'art.

Il y a cependant belle lurette que les notices concernant les trésors du MBA volés en 1972 ont été envoyées. «On peut encore garder espoir, conclut Mme Schur. Bien des œuvres sont récupérées plusieurs décennies après le vol...»

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9^E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559